BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com

55ème Année

N° 2725 du Vendredi 7 Septembre 2007 - 55ème Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P. 2080 CONGO: 500 F
CFA - FRANCE: 1,5 Euro -Tel: (242) 678.76.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Editorial

Le monolithisme politique de retour?

La chambre basse du parlement vient de vivre une importante phase démocratique. La clôture de la onzième législature et l'ouverture de la douzième. Ce passage, s'il ne fallait s'en tenir qu'à la forme, aurait illustré, parfaitement, la bonne santé de la jeune démocratie congolaise. Une législature s'est achevée et une autre s'est ouverte, dans la paix et la stabilité institutionnelle. Quoi de mieux pour dire qu'au Congo, la démocratie s'enracine au cœur du fonctionnement des institutions?

Or, il ne s'agit là que de la forme, dont on peut, malgré tout, se féliciter. Mais, dans le fond, on se serait permis d'avoir la même analyse, si ce changement de législature était le couronnement d'un processus électoral réellement démocratique, avec la participation de tous les acteurs politiques. On se souvient que le processus électoral ayant conduit à la mise en place de la nouvelle assemblée nationale n'a pas été précédé d'un dialogue politique entre le gouvernement et l'opposition. Le gouvernement ayant choisi d'opposer une fin de non recevoir aux propositions venant des partis qui ne partagent pas sa façon de faire. Organisées unilatéralement, par le gouvernement, les élections législatives ont terni l'image de la démocratie congolaise, avec les dysfonctionnements et les irrégularités qui les ont émaillées. Au final, on se retrouve avec une chambre basse dominée par les partis de la majorité qui disposent de 123 députés sur 137, contre 12 à l'opposition, auxquels peuvent s'ajouter deux indépendants. Quand on sait que la chambre haute et les conseils départementaux et municipaux ne comptent pas d'élus issus des partis de l'opposition, on peut se demander si le monolithisme politique n'est pas de retour au Congo. La paix et la stabilité passent-elles, forcément, par le monolithisme politique comme système de gouvernement? Dans sa composition actuelle, le parlement congolais reflète-t-il, réellement, la diversité des principaux courants d'opinion dans le pays? Simples questions d'analyse politique. Si l'on considère que le parlement est le lieu par excellence du débat démocratique, sa composition actuelle tend à le réduire, plutôt, à une chambre d'enregistrement. Les députés de la majorité, dans la discipline de leur camp politique, obéiront aux consignes qui leur seront données, tandis que ceux de l'opposition, conscients de ne pouvoir peser sur le vote, n'auront que le ministère de la parlotte, sans impact sur les décisions, comme on l'a vu à la séance inaugurale, où ils sont arrivés sans proposition de candidats au bureau de l'assemblée. Le débat qui s'en est suivi n'a été que la preuve du sévère déficit démocratique dont souffre, en réalité, le Congo, par les temps qui courent. Histoire de dire que le monolithisme politique a encore de beaux jours devant lui, car il n'y a pas d'alternance démocratique crédible.

Joachim MBANZA

Partager.
Ses unités

celtel
La vie en mieux

CpourToi

Voir en dernière page

Session inaugurale de la 12ème législature de l'assemblée nationale

Un fidèle du président Sassou au perchoir

Justin Koumba (photo) a succédé, sans surprise, à Jean-Pierre Thystère Tchicaya comme président de l'assemblée nationale.

(Page 3)

Coopération Congo - F.a.o

Lancement de la campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants

François Rasolo (F.a.o), remettant symboliquement les séringues à Mme Jeanne Dambendzet. **(P.5)**

D.s.r.p (Document de stratégie de réduction de la pauvreté)

Adoption des dix cahiers sectoriels issus des consultations

(P.11)

P.n.d.d.r

Près de 6.000 ex–combattants déjà formés dans le cadre de la réinsertion économique

(P.5)

Coup d'oeil en biais

Happé et emporté par un caïman!

(P.4)

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94
CCP 9.991 85 B Paris

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.
Président:
Mgr Jean GARDIN
Préfet apostolique de la Likouala
Vice-président:
Mgr Anatole MILANDOU,
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 666.39.69/664.00.47
Pointe-Noire: Tél. 553.16.93
Impression:
Imprimerie Saint-Paul

Tarifs pour abonnement

Congo: **retrait sur place**
3 mois: 8.400 F Cfa
6 mois: 16.800 F Cfa
1 an : 33.600 FCfa

Expédié par la Poste:
3 mois: 11.500 F Cfa
6 mois: 23.000 F Cfa
1 an: 46.000 F Cfa

France et Afrique francophone:
3 mois: 48 Euros
6 mois: 90 Euros
1 an: 180 euros

Autres pays d'Europe et d'Afrique:
3 mois: 52 Euros
6 mois: 95 Euros
1 an: 190 Euros

Asie et Amérique:
3 mois: 55 Euros
6 mois: 100 Euros
1 an: 200 Euros

Nous acceptons les chèques français et les virements à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris
e-mail: **lasemaineafricaine@yahoo.fr**

Etude de Maîtres Séraphin Antoine MACKOSSO-DOUTA & Norbert Diétrich M'FOUTOU
Notaires
B.P: 5953; Tél.: 523 07 76/559 13 59
E-mail: etudemackosso_mfoutou@yahoo.fr
Pointe-Noire, République du Congo

«IMMOBILIER CONGO»
«IM.CO.» SCI
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

Au Capital de dix millions (10.000.000) F.CFA
Siège social: Pointe-Noire - Centre-ville, à côté de la résidence des Maires - B.P: 4450
CGPNR R.C.C.M. 07 D 011, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique en date à Pointe-Noire, du vingt huit août 2007, reçu par Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, conformément à la loi 017/89 du vingt neuf septembre 1989 et portant institution du notariat en République du Congo, enregistré à Pointe-Noire, le vingt neuf août 2007, Folio 151/3, sous, le n° 4344, il a été constitué une Société Civile Immobilière, ayant pour caractéristiques principales:

Dénomination: IMMOBILIER CONGO, en sigle «IM.CO.» SCI Société Civile Immobilière

Objet Social:
- Construction Immobilière;
- Location immobilière;
- Ventes et achats des propriétés immobilières;
- Acquisition par voie d'apport ou achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou, autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis;
- Eventuellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société;

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Siège Social: Pointe-Noire - Centre-ville, à côté de la résidence des Maires, B.P: 4450, République du Congo.

Durée: 99 années

Capital social: Dix millions (10.000.000) F.CFA.

Cette société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le n°C.G.PNR. R.C.C.M 07 D 011 du vingt neuf août 2007, et a pour Gérant Monsieur Ahmad EL HAGE et Cogérante Madame Sophie DUHEN.

Pour Avis
Norbert Diétrich M'FOUTOU
Notaire

Ministère des Hydrocarbures / Direction Générale des Hydrocarbures /Cellule Technique de Suivi des Audits des Coûts Pétroliers (CTSA); B.P: 2120, Brazzaville; Tel: (242) 81 37 40; Tel.Fax: (242) 81 37 40; E-mail: sergendeko@aol.com

Avis d'appel d'offres

Audit des coûts pétroliers exercice 2006

Le présent appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet, publié dans l'annonce n°001/MHC/DGH/CTSA, du 20 août 2007.

L'appel d'offres est ouvert à tous les Cabinets de renom international qui le souhaitent.

1. Le Ministère des Hydrocarbures a l'intention d'utiliser un crédit issu du budget audit, pour le financement des audits des coûts pétroliers, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit, pour effectuer les paiements au titre des contrats services consultants.

2. Le Ministère des Hydrocarbures invite les candidats admis à soumettre leurs offres, sous pli scellé, pour les travaux suivants:

Réaliser tous les contrôles et vérifications jugés nécessaires en la circonstance et conformes aux différents textes contractuels et réglementaires, en matière d'audit des contrats de partage de production.

S'assurer, notamment, que:
- les manuels de procédures existent et qu'ils sont appliqués;
- les procédures sont respectées;
- les coûts pétroliers déclarés sont bien liés à l'activité pétrolière (exploration, développement et exploitation) ou conformes aux autres textes en vigueur;
- les coûts sont récupérables;
- les coûts propres sont conformes et respectent les dispositions contractuelles signées entre les parties;
- la tenue de la comptabilité analytique (à partir de la comptabilité générale) s'est faite selon les règles et principes comptables;
- les comptes ont été élaborés sur la base de l'application des normes de l'OHADA;
- les comptes ont été élaborés conformément aux dispositions de la procédure comptable (document annexe du contrat de partage de production);
- la récupération des coûts pétroliers a été faite conformément aux dispositions du contrat de partage de production;
- les immobilisations totalement amorties ont fait l'objet d'une information au Congo, conformément aux dispositions contractuelles;
- la valeur comptable nette des immobilisations est bien celle qui a été déclarée;
- les coûts d'acquisition des matériels pétroliers affectés aux établissements comptables (ou permis) ont été répartis sans discrimination dans les comptabilités générale et analytique;
- la refacturation des matériels pétroliers à une autre association, pour des raisons techniques, a été faite conformément à la procédure comptable et selon les règles et pratiques comptables usuelles;
- le matériel pétrolier totalement amorti ou passé en rebut, que les plus ou moins values de cession réalisées lors des ventes des matériels pétroliers à des tiers, ainsi que les divers inventaires réalisés au sein de la société ont fait l'objet d'une déclaration préalable à la République;
- les travaux pétroliers ont été réalisés selon les clauses contractuelles, notamment concernant:
- l'exécution du programme des travaux dans la limite du budget;
- le respect de la procédure d'appels d'offres dont les seuils sont définis par les CPP;
- la constitution pour les travaux d'abandon des sites, à partir d'un seuil de production, en conformité avec les décisions du Comité de Gestion.

3. Le nombre de mois de travail du personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à trois (3) mois, à compter de la date de signature des contrats.

4. Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous renseignements complémentaires et examiner les documents d'appel d'offres, auprès de la Cellule Technique de Suivi des Audits (CTSA), Direction Générale des Hydrocarbures.

5. Un jeu complet de documents d'appel d'offres en français peut être acheté par tout candidat intéressé, sur présentation d'une demande écrite, à l'adresse ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable.

6. Les conditions de participation au concours sont déterminées ainsi qu'il suit:

Les droits de retrait de dossier d'appel d'offres valant inscription au concours s'élèvent à sept cent cinquante mille (750.000) F Cfa. Le paiement sera effectué par chèque certifié conforme, libellé au nom de la Direction Générale des Hydrocarbures, compte n°193592-1001 Rib75, Banque: La Congolaise des Banques, Agence de Brazzaville, Av. Amilcar Cabral; Tel: 00242 81 09 78. Cette somme n'est pas remboursable, quelle que soit l'issue de l'adjudication.

(I) Les cabinets devront, dans leurs offres, établir un calendrier de travail fixant les délais de réalisation de l'audit;

(II)Ils élaboreront, également, le budget nécessaire à l'exécution de la mission contenue dans les termes de référence.

7. Le document sera expédié par voie postale.

8. Les offres doivent être remises au secrétariat permanent de la Cellule Technique de Suivi des Audits (CTSA), sous pli scellé, à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 28 septembre 2007, à 15 h 30.

9. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture, qui aura lieu à l'adresse ci-dessous, le 08 mai 2006, à 15h30.

10. Les offres sont analysées et évaluées en présence d'un huissier de justice, chargé de constater la régularité des opérations de dépouillement, ainsi que l'adjudication du marché.

11. Les propositions doivent être soumises dans la langue française.

12. Le dépouillement des offres s'effectuera au cours de la semaine suivant la date limite de dépôt des dossiers, tel que prescrit dans l'annonce publicitaire officielle.

13. Les Consultants ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé seront invités à des négociations.

14. Les négociations ont lieu à l'adresse suivante: Direction Générale des Hydrocarbures, Immeuble du Ministère des Mines et de l'Energie, en face du Centre Culturel Français (C.c.f).

15. Deux consultants figurant sur la liste restreinte peuvent s'associer: Non.

16. Le personnel clé doit posséder, au maximum, l'expérience suivante:

(III) Experts comptables diplômés, avec une expérience confirmée d'au moins huit (8) ans, en matière d'audit des coûts pétroliers;

(IV) Auditeurs financiers et comptables, avec une expérience confirmée d'au moins huit (8) ans;

(V) Auditeur de l'organisation, des procédures et normes comptables consolidées des sociétés pétrolières, avec une expérience confirmée d'au moins huit (8 ans).

(VI) Analystes financiers spécialisés du secteur des hydrocarbures, avec une expérience confirmée d'au moins douze ans (12) ans.

17. Les propositions financières doivent présenter, séparément, les impôts, droits (y compris les cotisations de sécurité sociale), taxes et charges fiscales applicables, en vertu de la législation en vigueur sur les Consultants, les sous-traitants et leur personnel, tel que prévu par la loi relative au mécanisme de fiscalisation des marchés en République du Congo.

18.Les propositions sont faites par sociétés et doivent demeurer valides quatre vingt dix (90) jours après la date de soumission.

19. Les Consultants doivent soumettre deux (02) originaux et cinq (05) copies de chaque Proposition Technique et Financière.

20. L'élément dépenses locales doit être libellé dans la monnaie nationale: Oui.

21. Les Adresses de soumission des propositions: Ministère des Hydrocarbures; Direction Générale des Hydrocarbures; B.P: 2120, Brazzaville (Congo); E-mail: sergendeko@aol.com; Tel: (242) 553 24 02.

22. Renseignements à ajouter sur l'enveloppe extérieure: Réponse à la demande de Proposition «Ne pas ouvrir avant le 28 septembre 2007, à 15h30 (heure locale)». Chaque Proposition Technique et Financière doit porter la mention: «Original» ou «Copie», selon le cas. Les Consultants doivent placer les originaux et toutes les copies de la Proposition Technique dans une enveloppe portant, clairement, la mention: «Proposition Technique», qu'ils cachettent; et l'original et toutes les copies de la proposition financière, dans une enveloppe portant, clairement, la mention: «Proposition financière» et l'avertissement: «Ne pas ouvrir en même temps que la proposition technique»; qu'ils cachettent, également. Les Consultants placent, ensuite, ces deux (2) enveloppes dans une même enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse de la soumission et les renseignements indiqués dans les données Particulières, ainsi que la mention: «A ouvrir, uniquement, en présence du Comité d'Evaluation».

23. Les propositions doivent être soumises, au plus tard, le: 28 septembre 2007, à la Cellule Technique de suivi des Audits (CTSA), Direction Générale des Hydrocarbures, Immeuble du Ministère des Mines et de l'Energie, en face du Centre Culturel Français (C.c.f), ou affranchies à B.P: 2120, Brazzaville (cachet de la poste faisant foi), à15 h 30 (heure locale).
Tel: (242) 81 37 40 ou
(242) 553 24 02/668 90 56;
Tel.Fax:(242) 81 37 40.

Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous renseignements complémentaires et examiner les documents d'appels d'offres, à l'adresse indiquée ci-dessus.

24. Tout complément d'information doit être envoyé à l'adresse suivante:

Direction Générale
des Hydrocarbures
B.P: 2120, Brazzaville
(Congo)
Email: sergendeko@aol.com
Tel: (242) 81 37 40 ou
(242) 553.24.02 / 668.90.56;
Tel Fax: (242) 81.37.40

Session inaugurale de la 12ème législature de l'assemblée nationale

Un fidèle du président Sassou au perchoir

Elus lors des élections législations du 24 juin, 15 juillet et 5 août 2007, les 137 députés de la 12ème législature sont, officiellement, entrés en fonction, le 4 septembre dernier, au cours d'une session inaugurale, présidée par le doyen d'âge, Bernard Bakana Kolélas, président du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), au palais du parlement, à Brazzaville. Cette session inaugurale avait pour but d'élire les sept membres du bureau de l'assemblée nationale. Sans surprise, c'est Justin Koumba, 60 ans, (député P.c.t), fidèle parmi les fidèles du président Sassou Nguesso, qui a été élu président de l'assemblée nationale, pour la douzième législature (2007-2012).

Photo de famille, après la session inaugurale.

Ancien président du C.n.t (Conseil national de transition, parlement de transition de 1977 à 2002), ancien président de la commission nationale des droits de l'homme (2003-2007) et député de Mbanda (département du Niari), Justin Koumba succède, ainsi, à Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, qui n'a pas assisté à cette session de rentrée parlementaire.

Bernard Kolélas, le doyen d'âge (au milieu), Serges César Bouya (à g.) et Hilaire Epiphane Kidzié (à dr.), les deux plus jeunes députés.

Aussi curieux que cela puisse paraître, cette session inaugurale a débuté par un huit clos de tous les députés majorité comme opposition. La presse et le public venus assister à cette rentrée parlementaire, étaient tenus à l'écart. L'objectif de ce huit clos était, croit-on savoir, de mettre en place le bureau provisoire devant diriger les travaux de cette session inaugurale. Ainsi, Bernard Kolélas, doyen d'âge, Serges César Bernard Bouya et Hilaire Epiphane Kidzié, les deux plus jeunes députés, ont composé ce bureau d'âge. Puis, le public et la presse ont été autorisés à entrer dans la salle, mais celle-ci n'a pas pu contenir tout le monde. 129 députés sur 137 élus étaient présents à cette session, dont 11 seulement issus des partis de l'opposition (U.pa.d.s: 10 et U.d.r-mwinda: 1). Parmi les absents, on peut citer Jean-Pierre Tchystère-Tchicaya, Lékoundzou Itihi Ossétoumba, Nimi Madingou, Pierre-Michel Nguimbi, Hugues Ngouélondélé, Henri Ossebi, Claude Alphonse N'Silou... L'ambiance étaient aux retrouvailles, dans la fraternité et la gaîté.

Avant le vote proprement dit, le président de séance a demandé de donner lecture de la lettre du secrétaire général de la cour constitutionnelle à Madame la secrétaire générale de l'assemblée nationale, au sujet des recours en annulation qui concerne 78 députés dont l'élection est contestée devant cette haute juridiction. C'est pour la première fois, depuis le retour du Congo à la démocratie en 1991, qu'une telle précaution, de rendre publics des recours en annulation, est prise.

Cette session a été marquée par une allocution du doyen d'âge. Bernard Kolélas, dont le poids de l'âge se fait sentir, s'est adressé aux élus du peuple, pour les appeler à prendre conscience de leur rôle, tout en affirmant son attachement à la paix et à la démocratie. Après avoir remercié ses électeurs de Goma Tsé-Tsé ainsi que tous ceux des autres députés élus de la 12ème législature, il leur a rappelé que leur réélection sera fonction de leur présence effective sur le terrain et des rapports qu'ils entretiendront avec les populations. *«Lorsque je regarde cette hémicycle, j'ai toujours conscience que derrière chaque député élu, il y a plusieurs milliers de Congolais. C'est notre honneur de les représenter et de les respecter tous, quelque soit leur vote et conviction politique... Notre mandat nous oblige à ne jamais perdre le contact avec nos concitoyens... Par notre écoute, nous sommes à même de percevoir leurs attentes, leurs soucis, leurs réactions et tenter de leur venir en aide»*, a-t-il dit.

Par ailleurs, il a fait savoir aux députés qu'il est essentiel que chacun assume son rôle d'élu du peuple, surtout en matière de contrôle de l'action gouvernementale. *«Nous devons autant que faire se peut, améliorer nos méthodes de travail, pour légiférer et mieux contrôler. Nous devons prendre conscience de notre rôle dans la bonne gestion des affaires publiques. L'heure est, donc, venue pour que l'assemblée nationale reste l'enceinte idéale des contributions positives, pour la bonne gouvernance de notre pays, afin de crédibiliser davantage notre institution parlementaire. Nous devons, en outre, œuvrer, inlassablement, à la consolidation de la paix, de l'entente et de l'unité nationale, dans notre pays. Soyons conscient de l'ampleur de la tâche et de la responsabilité nouvelle qui nous incombe, pour relever les défis importants de développement économique et social de notre pays»*, a-t-il ajouté. Bref, un discours très démocratique de la part d'un leader mythique qui a fait son retour sur la scène politique nationale, après des déchirements fratricides dont il a été un des acteurs.

L'élection des membres du bureau de l'assemblée nationale a donné lieu à une cacophonie qui a failli paralyser les travaux de cette session inaugurale. Le président de séance a donné l'impression d'être dépassé par les événements. La secrétaire générale de l'assemblée nationale a dû multiplier des allées et venus auprès du doyen d'âge, pour l'aider à désembourber une machine qui semblait mal partie. Il n'y avait rien de bien grave, mais le camp de la majorité avait l'appréhension de voir son plan déjoué dans la salle. C'est le député Sylvestre Ossiala qui a eu la mission de proposer la liste unique des candidats au bureau, proposée par le camp de la majorité. Le débat s'est alors focalisé sur des questions de procédure. Pour l'opposition, qui s'est exprimée par la voix des députés Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou et Patrice Kadia, il fallait voter les candidats poste par poste. Ceux de la majorité voulaient d'un vote sur leur liste unique. La député Lucile Oba a fait une intervention fracassante, en rappelant qu'aucun débat ne peut avoir lieu sous la présidence du doyen d'âge, selon le règlement intérieur. Elle était épaulée par Pierre Ngolo, qui attendait, fiévreusement, de retrouver son poste. Comme pour déjouer le plan du camp de la majorité, Patrice Kadia (opposition) a déclaré, sur le champ, sa candidature au poste de premier questeur. Il faut dire que l'opposition n'avait pas une stratégie alternative.

Après ce débat qui commençait à tourner en rond, Bernard Kolélas a décidé de passer au vote. Celui-ci était à bulletin secret comme le stipule la loi. Les députés ont écrit sur le bulletin, les noms des candidats pour lesquels ils votaient. La liste des candidats proposée par la majorité est évidemment passée. (Voir résultats en encadré). Patrice Kadia a fait le plein des douze voix de l'opposition. Même s'il n'a pas été élu, il a au moins permis l'expression démocratique du vote, ce que l'opposition aurait pu faire, en proposant une liste alternative des candidats.

Le bureau élu de l'assemblée nationale.

Juste après son élection, le nouveau président de l'assemblée nationale, Justin Koumba, et les membres de son bureau ont pris leurs fonctions, en s'installant au podium, sous les applaudissements de leurs collègues. Dans son allocution de circonstance, le nouveau président de l'assemblée nationale a exprimé son émotion et toute sa gratitude à toutes celles et tous ceux qui lui ont accordé leur confiance, *«en particulier le président de la République, les cadres et dirigeants du P.c.t et mes électeurs de Mbanda»*, a-t-il indiqué.

Pour Justin Koumba, présider cette institution parlementaire est un grand honneur. C'est pourquoi, il s'est engagé à exercer une présidence *«attentive, disponible et acceptée»*. Il a formulé le vœu que l'assemblée nationale devienne le cadre où s'exerce la «démocratie dans toute sa plénitude, la maison de la *tolérance, de la culture, du dialogue franc et responsable, en vue de créer les conditions d'une participation efficiente à l'œuvre de reconstruction nationale»*, a-t-il poursuivi.

Par la même occasion, le nouveau président de l'assemblée nationale s'est employé à ne ménager aucun effort, pour que les relations avec les autres parlements soient renforcées le plus tôt possible. Enfin, Justin Koumba a souhaité à l'assemblée, plein succès dans son travail au service du pays, afin que cette douzième législature soit à l'honneur de la République.

Signalons que les députés ont poursuivi leur session, le lendemain 5 septembre, pour adopter l'ordre du jour de la plénière et le projet de calendrier de cette session inaugurale dont la clôture est prévue pour le 18 septembre prochain. De même, ils ont procédé à la mise en place d'une commission *ad hoc* composée de 26 membres et présidée par Sylvestre Ossiala qui va travailler sur le projet de règlement intérieur et de règlement financier. Il est secondé par Guy Parfait Kolélas (premier vice-président), Dominique Basseyla (deuxième vice-président), Hyacinthe Ingani (rapporteur) et Siapa Ivouloungou (secrétaire). La mise en place des commissions et des groupes parlementaires aura lieu à partir du 15 septembre prochain.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Résultats du vote des membres du bureau de l'assemblée nationale

Président: Justin Koumba (121 voix)
Premier Vice-Président: François Ibovi (122 voix)
Deuxième Vice-Président: Bernard Tchibambelela (120 voix)
Premier Secrétaire: Pierre Ngolo (122 voix)
Deuxième Secrétaire: Claudine Munari (121)
Premier Questeur: Paul Stanislas Nguié (115 voix)
Deuxième Questeur: Darius Makaya Nzassi (117)

Qui est Justin Koumba?

Né le 5 avril 1947, à Gangouo, dans le district de Kibangou (département du Niari), Justin Koumba a fait des études d'administration, à l'Ena, à Paris. Il est détenteur d'un doctorat d'Etat en économie et finances à la Sorbonne. A partir de 1976, il entre à l'Unesco, à Paris et deviendra, plus tard, représentant de l'Unesco auprès des pays d'Afrique centrale et des Grands Lacs, avec pour siège Kinshasa. Candidat malheureux à la primature de la transition, à la Conférence nationale souveraine, en 1991, il sera nommé ministre de l'éducation nationale, sports, culture et arts, dans le gouvernement Milongo (1991-1992). Après la guerre de juin-octobre 1997, il participe, dans le quota de la société civile, au forum national qui met en place le C.n.t (Conseil national de transition), le parlement de transition (1998 à 2002), dont il sera le président. Fin 2001, il fonde un parti politique, l'A.p.c (Alliance pour le Congo, parti du millénaire) qui s'associe à d'autres formations politiques pour soutenir le président Denis Sassou Nguesso, à l'élection présidentielle de mars 2002. Il est élu député de Banda, dans le Niari, en 2002. Mais, il ne va pas siéger, faute d'avoir obtenu la présidence de l'assemblée nationale, qui revint à Jean-Pierre Tchistère-Tchicaya. Il sera nommé, en 2003, président de la commission nationale des droits de l'homme, poste qu'il va occuper, malgré lui, s'effaçant ainsi de la scène politique nationale où il s'était illustré, par l'organisation de grands meetings de soutien au président Sassou Nguesso. Il démissionne de ses fonctions, en 2007, pour présenter sa candidature aux élections législatives, dans la circonscription de Banda, où il est réélu à 94,18% des voix. Entre temps, il dissout son parti, l'A.p.c, pour intégrer le P.c.t (Parti congolais du travail).

Ancien journaliste et animateur à Radio-Congo, vers les années 1970, ancien musicien et footballeur amateur, Justin Koumba est marié, père de trois enfants.

Coup d'oeil en biais

Les populations de Tchimbamba, à Pointe-Noire, bientôt soulagées

Longtemps privées d'une présence policière dans leur quartier, les populations de Tchimbamba seront, d'ici peu, gratifiées d'un poste de police de quartier. C'est ce qui ressort de la visite sur site qu'a effectuée, le 24 août dernier, le directeur départemental de la police nationale au Kouilou, assisté, de tout son staff. Cette initiative, qui bénéficie de l'appui inestimable de la député Potignon Ngondo, apportera une réponse au besoin de sécurité, longuement exprimé par ces populations. Les habitants de Tchimbamba se rendaient au commissariat de police de Lumumba, lorsqu'ils avaient à s'adresser à la police. L'implication de la direction départementale de la police nationale dans la résolution des problèmes de sécurité des populations justifie la mise en place d'une cellule de communication. Celle-ci servant d'interface avec les medias, dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Happé et emporté par un caïman!

Le drame s'est produit, le samedi 1er septembre 2007, dans la rivière Djoué, vers Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. En effet, un garçonnet de six ans, rayonnant de santé, a été happé et emporté par un caïman. La dépouille mortelle de l'enfant a été trouvée 48 heures après, à environ un kilomètre du lieu du sinistre. L'enfant, qui est descendu à la rivière avec sa grand-mère, jouait sur la rive, à quelque distance du lieu où celle-ci lessivait. Le caïman a surgi des eaux profondes et rapides, entraînant sa victime dans l'insatiable rivière. Stupeur, angoisse et pleurs se sont, soudain emparés, de la grand-mère, de la foule, puis des parents impuissants devant cette disparition tragique de l'enfant. Nul, dans ce vif émoi, n'a su trouver de solution immédiate, tant la rivière Djoué coule sans trêve vers son embouchure au fleuve Congo. Témoins, badauds et parents, tous désemparés, ne savaient que dire et faire! Jusqu'au surlendemain, lorsque, de façon inattendue, le corps est apparu à la surface des eaux. Ô miracle! On raconte qu'au même endroit -un gué se trouve là- la mère du pauvre enfant a failli, quelques mois auparavant, y perdre la vie. Ce même caïman qui y fait des apparitions épisodiques, l'avait ratée, de justesse, n'ayant réussi qu'à lui arracher le drap qu'elle lavait. Il en est de même de son père qui n'a eu la vie sauve que grâce au seau dont il s'est servi, pour puiser de l'eau. Ledit caïman n'avait bondi que sur le récipient qu'il avait entraîné dans les profondeurs de la rivière. L'apparition de ce caïman dévoreur fait l'objet de diverses interprétations, jusqu'au plus fantaisistes.

Un mort dans un accident de la circulation à Edou…

Ils n'arrêtent pas de tuer, les *«s'en fout la mort»* qui se croient tout permis au volant de leurs véhicules. C'est ce qui est arrivé, mardi 4 septembre dernier, à Edou, une localité située à 420 km, au Nord de Brazzaville. Un véhicule de marque Mercedes, immatriculé au Gabon, s'est retrouvé les quatre roues en l'air, à 200 mètres de l'usine de production d'eau plate «O'kiessi». Il transportait de la marchandise et des passagers, dont trois touristes: deux Canadiens et un Norvégien. Une personne a été tuée dans cet accident. On a enregistré, aussi, cinq autres personnes blessées. Ces dernières se trouvent dans un état très critique. Le chauffeur, un Tchadien, était en état d'ébriété et roulait à tombeau ouvert. Conséquence: deuil dans la famille de la victime. Des témoins affirment qu'ils ont trouvé deux cartons de bière en boîte, dans la cabine du véhicule...

…et deux autres victimes à Moungali, à Brazzaville!

L'avenue de la Paix, à Brazzaville, a «bu», également, du sang humain. Mercredi 5 septembre 2007, vers 9h00, au niveau du rond-point de Moungali, un véhicule appartenant à Escom, une société des travaux publics, transportant de la caillasse pour le barrage d'Imboulou, en construction, a fauché un homme qui roulait à bord d'une moto, avec son fils. Le motocycliste est mort, sur-le-champ, et son rejeton, grièvement blessé, et urgemment admis au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire). Toujours sur l'avenue de la Paix, au croisement avec la rue Franceville, un autre accident est survenu, jeudi 6 septembre 2007. Un minibus de transport en commun a heurté, aussi, un motocycliste. La moto est hors d'usage, tandis que l'autocar a perdu son pare-brise. Ces deux accidents, impliquant des motocyclistes, devraient pousser les pouvoirs publics à obliger le port du casque de protection aux motocyclistes. Les agents de la circulation routière devraient se montrer plus exigeants, avec le port du casque.

Accusée de sorcellerie, une personne du troisième âge échappe à la mort

Septuagénaire révolu, Monsieur Arsène, un policier retraité, a échappé à la mort par battue, à son domicile, sis à Moungali (le 4ème arrondissement de Brazzaville), non loin du bar «Le Zénith», mardi 4 septembre 2007, en matinée. Accusé d'avoir ensorcelé sa nièce souffrant de troubles mentaux, et, actuellement, admise à l'asile psychiatrique de Brazzaville, le sieur Arsène a vu débarquer, chez lui, un groupe de jeunes gens, visiblement, emportés par l'effet de la colère, et munis d'objets contendants. L'ayant, d'abord, menacé par d'amères propos et par de la bastonnade, ces jeunes gens l'ont, ensuite, contraint à se rendre au tribunal du quartier. Là, il a été entendu par le président de ce tribunal. Après une instruction partielle de l'affaire, ce dernier a été contraint d'arrêter nette l'audience, pour la reprendre une prochaine fois. Craignant pour la sécurité du présumé coupable, le président du tribunal a fait des arrangements avec des policiers du commissariat d'arrondissement, pour qu'il soit placé en garde à vue, au commissariat de police du Plateau des 15 ans. C'est ce qui a été fait. Affaire à suivre…

Déclaration de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo

Réuni ce jour mercredi 29 août 2007, à son siège, sous la direction de son président, Monsieur Martin Itoua, le bureau national de l'A.p.e.e.c, élargi au bureau exécutif communal et au bureau communal du commissariat aux comptes ainsi qu'aux bureaux des sept arrondissements de Brazzaville, a examiné les différents résultats des examens d'Etat, cuvée 2007, ainsi que la situation préoccupante des enseignants désignés par le vocable: «*bénévoles et prestataires*» de l'enseignement.

Martin Itoua

S'agissant des résultats des examens d'Etat déjà rendus publics, dont le baccalauréat (technique et général), avec un pourcentage de réussite de 38,8% pour le sous-secteur de l'enseignement technique, 36% pour le sous-secteur de l'enseignement général et 34,81% pour le B.e.p.c, l'A.p.e.e.c, après examen et analyse, constate, avec stupeur, que ces résultats sont largement en deçà des attentes des parents d'élèves et en appelle au gouvernement de la République. Aussi, l'A.p.e.e.c recommande-t-elle ce qui suit:

1- une réforme fondamentale du système éducatif congolais et notamment du système d'évaluation actuel qui, au fil des années, a montré ses limites et appelle, par conséquent, une urgente réforme docimologique;

2- la systématisation d'une politique de formation et d'encadrement pédagogique des enseignants;

3- le respect strict du temps d'apprentissage et des programmes scolaires aussi bien au niveau des zones urbaines que des zones rurales;

4- l'institution et la mise en œuvre d'une politique du manuel scolaire, afin de faciliter l'accès au manuel scolaire à tous les enfants;

5- la publication, pour cette année scolaire, 2007/2008, du décret portant création, organisation et fonctionnement de la commission d'agrément des établissements privés d'enseignement, afin de mettre un terme à la cacophonie observée actuellement;

6- l'application, sans complaisance, du décret n°96/221 du 13 mai 1996 portant réglementation de l'exercice de l'enseignement privé au Congo, notamment en ses articles 18, 19 et 20 relatifs aux obligations morales, civiles, sociales, administratives, pédagogiques et financières telles que définies dans le cahier de charge sur l'école.

En ce qui concerne la situation pendante des «*bénévoles et des prestataires*» de l'enseignement dont la présence massive dans les établissements scolaires de notre pays contribue, substantiellement, à résorber le déficit en enseignants gravement ressenti au niveau de l'hinterland, l'A.p.e.e.c exhorte le gouvernement de la République à examiner, globalement et conséquemment, le dossier de cette catégorie d'enseignants, actuellement à la charge des parents d'élèves, notamment en régularisant leurs situations administratives, afin de garantir la paix et la quiétude en milieu scolaire.

Par ailleurs, et se référant notamment aux conclusions de la récente conférence internationale sur l'abolition des frais scolaires organisée, conjointement, par la Banque mondiale, l'Unicef et l'A.d.e.a, en juin 2007, à Bamako et notamment à l'engagement pris par les ministres de l'éducation lors de ces assises, l'A.p.e.e.c invite le gouvernement à ouvrir la concertation sur la problématique de l'abolition des frais scolaires dans notre pays.

Constatant, avec bonheur, l'implication remarquable de la première dame congolaise, Madame Antoinette Sassou Nguesso, dans le secteur de l'éducation et notamment à travers le Renato (Réseau national pour le suivi de l'atelier d'Oyo), réseau qu'elle dirige et qui a, déjà, à son actif, plusieurs réalisations dans les deux sous-secteurs de l'enseignement, l'A.p.e.e.c s'en réjouit et rend un hommage déférent à l'épouse du chef de l'Etat, présidente du Renato.

Enfin, l'A.p.e.e.c s'engage, pour sa part, conformément à son acte constitutif:

- à accompagner, comme par le passé, le gouvernement dans sa politique en matière d'éducation et à développer une féconde dynamique partenariale;

- à jouer son rôle d'interface ainsi qu'à encadrer et à assurer la mobilisation sociale des parents, afin de susciter, au niveau de ceux-ci, un plus grand intérêt pour le suivi scolaire de leurs enfants et de promouvoir la relation école/famille.

L'A.p.e.e.c invite le collectif parental congolais à se mobiliser massivement et à s'impliquer, efficacement, dans les préparatifs de la rentrée scolaire 2007/2008.

Fait à Brazzaville, le 29 août 2007

Le Bureau National de l'APEEC

Internet

Le sexe, principale attraction des jeunes congolais sur le net

Près de 80% des jeunes Congolais qui fréquentent les cybercafés, à Brazzaville, pendant cette période des vacances scolaires, ne consultent que les sites pornographiques, a constaté l'A.p.a (Agence de presse africaine). Le sexe est la principale attraction, sur le net, des jeunes congolais âgés de 10 à 18 ans, voire 20 ans. Ils naviguent, généralement, en groupes, pour ceux de 10 ans, et en couple (garçons et filles) pour les 15-20 ans, ne consultant que des sites pornographiques et autres sites de tchatche.

«Le Net intéresse encore très peu de Congolais»

L'affluence bat son plein dans les cybercafés entre 18h et 22h, pour le plus grand bonheur des propriétaires de ces lieux, plus préoccupés par l'appât du gain que par la dépravation de la jeunesse congolaise par le biais de sites pervers. Pour nombre de jeunes, la fréquentation des cybers est un divertissement parmi tant d'autres, en période de vacances scolaires et même pendant les heures creuses de l'année scolaire. Plusieurs d'entre eux affirment, cependant, ignorer jusqu'à l'existence de sites d'informations, alors que les adresses de sites pornographiques s'échangent au cours de banales conversations entre amis ou collègues.

Un jeune garçon ou une jeune fille peut passer deux, trois, quatre heures dans un cybercafé, passant d'un site pornographique à un autre, sans se lasser. La connexion, qui coûte 500 francs Cfa l'heure, peut durer aussi longtemps que le permettent les moyens en sa possession. Cette affluence de la jeunesse permet aux propriétaires de cybercafés d'engranger des bénéfices substantiels, après déduction des sommes dues aux fournisseurs d'accès dont les tarifs varient de 90.000 à plus de 300.000 francs Cfa par mois, en fonction du nombre de postes de travail connectés.

De nombreux jeunes congolais vont, également, sur Internet, pour rechercher l'âme sœur, notamment sur les sites de tchatche. Dans cette catégorie, se trouvent les jeunes âgés de 20 à 40 ans.

Les pouvoirs publics congolais sont, encore, ignorants des multiples possibilités et des dangers que représente le réseau des réseaux, surtout pour la jeunesse. D'une manière générale, un «*cyber analphabétisme*» prévaut au Congo, en raison de la non vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.t.i.c).

Le Net intéresse encore très peu de Congolais et très peu sont les Congolais ayant bénéficié d'une formation aux N.t.i.c qui ne sont pas, encore, introduits dans les programmes scolaires. En raison de son coût, les jeunes congolais ayant reçu une formation en informatique sont issus des milieux aisés.

Une formation en informatique coûte, mensuellement, 25.000 francs Cfa, une fortune dans un pays comme le Congo, où le gros de la population vit avec moins d'un dollar par jour. Toutefois, la formation aux N.t.i.c est, déjà, une réalité, au niveau des lycées techniques du pays.

(Agence de Presse Africaine)

J'aime lire La Semaine Africaine

Dr Ibrahim Taher Ajal, ambassadeur de Libye au Congo

«La Libye engagée à construire un hôpital à Brazzaville»

A l'occasion de la célébration du 38ème anniversaire de la révolution libyenne, le 1er septembre, l'ambassadeur de Libye au Congo, le Dr Ibrahim Taher Ajal, a offert une réception officielle, à l'hôtel Le Méridien de Brazzaville, lundi 3 septembre dernier, en présence du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, Basile Ikouébé. A cette occasion, le diplomate libyen a annoncé que le gouvernement de son pays s'est engagé à construire un hôpital, à Brazzaville. Le financement est déjà prêt, il ne reste qu'à ce que le gouvernement du Congo choisisse l'endroit où cet hôpital va être construit, pour que les travaux soient lancés.

Basile Ikouébé (à g.) et le Dr Ibrahim Taher Ajal

Les relations libyo-congolaises sont *«excellentes, grâce à une amitié de longue date qui lie, profondément, le leader Mouammar Kadhafi et le président Denis Sassou Nguesso, qui partagent la vision d'une Afrique solidaire et prospère»,* a dit le Dr Ibrahim Taher Ajal, dans son allocution de circonstances. D'où l'intérêt particulier, selon lui, que la Libye accorde au Congo qui, *«grâce à la sagesse, la perspicacité et la clairvoyance de son illustre président, multiplie, chaque jour, les réalisations, dans tous les domaines»*, a déclaré le diplomate libyen.

Cet intérêt particulier, a-t-il rappelé, se concrétise, aujourd'hui, par l'investissement, dans le domaine hôtelier, avec l'achat de l'hôtel Le Méridien, par un groupe libyen et sa prochaine réhabilitation. Des études sont en cours pour d'autres investissements dans ce domaine, avec l'encouragement des investisseurs libyens à venir au Congo. L'ouverture officielle, au cours de ce mois, d'un consulat général à Pointe-Noire (le consul est déjà sur place) contribuera à augmenter le volume des échanges commerciaux et faciliter la circulation des personnes et des biens entre les deux pays, a estimé le diplomate libyen. De même, il a fait savoir qu'un centre culturel et une école libyenne seront également ouverts à Brazzaville. *«Aujourd'hui, on vient de poser la première pierre, pour la construction du siège de l'ambassade et de la résidence de l'ambassadeur. La Libye s'est également engagée à construire un hôpital à Brazzaville et n'attend que l'indication de l'endroit où devrait être construit cet hôpital, pour que les travaux démarrent»,* a-t-il dit.

Le Dr Ibrahim Taher Ajal a, aussi, fait un bref rappel historique de la révolution du 1er septembre, en soulignant que cette révolution a été un véritable tournant décisif pour la Libye. *«En ce jour de 1969, le leader Mouammar Kadhafi, à la tête des officiers libres, de l'armée libyenne, a chassé du pouvoir un régime devenu anachronique, incapable de gérer le pays et impuissant à empêcher les ingérences extérieures dans ses affaires. Un régime qui, au lieu de venir en aide à son peuple, a bradé ses richesses à travers des contrats qui ne tiennent compte que des intérêts des sociétés étrangères peu enclins, malgré les profits qu'elles réalisent, à investir dans le pays et l'aider à se développer»,* a-t-il rappelé.

Pour le diplomate libyen, la révolution du 1er septembre a permis d'éliminer les inégalités sociales et d'asseoir la justice politico-économico-sociale dans le pays. La Libye a tenu à avoir de bonnes relations avec le reste du monde et notamment avec l'Afrique. Relations qui se traduisent, à la fin de cette année, par l'ouverture des ambassades libyennes dans les 53 pays africains.

«Au niveau continental, la Libye, après avoir abrité le sommet inaugurant le passage de l'O.u.a, à l'Union africaine, le 9 septembre 1999, à Syrte, se déploie, aujourd'hui, avec d'autres pays africains, pour la mise en place des mécanismes des Etats-unis d'Afrique, condition principale pour la réalisation des attentes des populations africaines en matière de développement, de progrès, de la consolidation de la paix et de la liberté politique et économique», a dit l'ambassadeur libyen.

Pascal-AZAD DOKO

Coopération Congo - F.a.o

Campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants

La ministre de l'agriculture et de l'élevage, Mme Jeanne Dambendzet, a lancé, officiellement, lundi 3 septembre 2007, à la bergerie de Mbobo, située à 30 km d'Oyo (département de la Cuvette), la campagne nationale de vaccination gratuite contre la peste des petits ruminants. Deux moutons issus du croisement de Djalonké (mouton local) et du peul malien, ont reçu une dose du vaccin ovipeste. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du district d'Oyo, Marcel Okoyo, du représentant du conseiller spécial du premier ministre, Georges Nguié, de l'attaché à la présidence, Gaston Mabika et du représentant de la F.a.o (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) au Congo, M. François Rasolo.

François Rasolo (F.a.o), remettant symboliquement les séringues à Mme Jeanne Dambendzet.

Le représentant de la F.a.o au Congo a déclaré que la vaccination nationale des caprins et ovins permet de contribuer, efficacement, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté. A cet effet, il a remis, symboliquement, une partie des équipements et matériels destinés à la vaccination des animaux d'élevage, dans le département de la Cuvette. Les autres départements ont, également, reçu ou vont recevoir les mêmes équipements. 80.000 doses de vaccin ovipeste ont été achetées, pour couvrir tout le cheptel du pays. Les éleveurs sont, donc, appelés à se rapprocher des services concernés de l'élevage, pour faire vacciner leurs animaux, afin de les protéger contre cette maladie qui ravage leur économie domestique. Cette campagne de vaccination entre dans le cadre du projet P.c.t (Programme de coopération technique) d'une valeur de 193.000 dollars américains, soit 96 millions de francs Cfa. Il a permis d'appuyer le Ministère de l'agriculture dans le renforcement des capacités de ses cadres, par le biais de la formation, et d'acquérir du matériel informatique et de laboratoire, etc.

La ministre Jeanne Dambendzet a exprimé, solennellement, sa profonde gratitude et ses sincères remerciements à la F.a.o, pour le grand intérêt et l'appui continu qu'elle ne cesse d'accorder au développement du secteur agricole du Congo. Elle a déploré les ravages de la peste, maladie dévastatrice qui tue, depuis fin 2005, le cheptel ovin et caprin, dans notre pays. Détectée, pour la première fois, à Lékana, en 2005, et Djambala, en 2006 (département des Plateaux), la maladie s'est propagée dans les autres départements, avec des conséquences socio-économiques graves, a-t-elle fait remarquer.

Face à ce fléau, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage a élaboré un plan de riposte d'urgence qu'il va soumettre au gouvernement, pour financement et il a, déjà, mis en place, avec l'assistance de la F.a.o, une stratégie de riposte qui repose sur la sensibilisation de la population, le renforcement des capacités techniques des agents de terrain et la vaccination des caprins et ovins, a affirmé la ministre de l'agriculture et de l'élevage. Signalons que le projet P.c.t a une durée de dix mois, depuis la signature de l'aide financière accordée par la F.a.o au Congo, en janvier 2007.

Vaccination d'un mouton contre la peste à la bergerie de Mbobo.

Antoine MAYOUMA-MBALOULA

P.n.d.d.r

Près de 6.000 ex–combattants déjà formés dans le cadre de la réinsertion économique

La première session de formation des ex-combattants vient de se terminer, sur l'ensemble des départements couverts par le P.n.d.d.r (Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion), Brazzaville exclue. Au total, 5.756 candidats à la réinsertion ont bénéficié, du 7 au 25 août 2007, d'une imprégnation sur les techniques de mise en œuvre et de gestion des activités génératrices de revenus, dans les domaines de leur choix (agriculture, élevage, pisciculture, petit commerce, artisanat…)

Une séance de sensibilisation des ex-combattants dans un village de la Bouenza.

Atelier de formation des ex-combattants aux techniques de résolution des conflits à Dolisie.

Selon les départements, ces 5.756 bénéficiaires se répartissent comme suit: Bouenza: 1698; Cuvette et Cuvette-Ouest: 612; Lékoumou: 993; Niari: 1463; Plateaux: 493; Pool: 497.

La première session de formation a, également, permis aux formateurs de réorienter les choix, préalablement, exprimés par les ex-combattants, en tenant compte de la conjoncture du marché et des opportunités offertes par chaque secteur d'activités. Elle a été assurée par les O.n.gs suivantes, recrutées comme agences de formation par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants: Cace-C.f.m (Centre d'appui à la création d'entreprises et Centre de formation en métiers), Cofej (Comité pour la formation et l'emploi des jeunes), l'alliance entre le Cifcom (Centre international de formation et de consultation en management) et l'Association Mbanza-Kongo.

Pour des raisons d'efficacité, le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants aura privilégié une formation de proximité, en organisant des cours dans les localités à forte concentration d'ex-combattants, donc dans les milieux mêmes où s'effectuera leur réinsertion sociale et économique.

Après l'étape de la formation, les bénéficiaires recevront, en deux tranches successives, les subventions nécessaires au financement de leurs microprojets d'activités génératrices de revenus. Ces derniers sont, actuellement, à l'étude auprès des agences d'encadrement des ex-combattants. Ils seront, bientôt, examinés par les comités départementaux d'approbation, seules instances habilitées à les valider. Les microprojets groupés sont, vivement, conseillés à cet effet.

Financé par les bâilleurs de fonds internationaux (la Banque mondiale, la commission européenne, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède), dans le cadre du M.d.r.p (Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration), le P.n.d.d.r se propose de réinsérer 30.000 ex-combattants dont 19.000 auto-démobilisés, 6.000 agents de la force publique et 5.000 ninjas du Pasteur Ntumi. Les 5.756 ex-combattants qui venaient de bénéficier de la formation relèvent de la catégorie des auto-démobilisés dont l'identification s'était déroulée du, 5 février au 25 avril 2007.

Le département de Brazzaville n'a pas, encore, tenu sa première session de formation, en raison d'un retard observé dans le nettoyage de sa base de données. Pour les autres départements, la deuxième session se tiendra après le financement des premiers microprojets.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE / CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)
N°048/MAE-CAB/PDARP-UCP.

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA/ Banque Mondiale), un don pour le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don, pour financer les services de consultants ci-après.

2. Le Gouvernement a convenu, avec l'IDA, de recruter, une Firme chargée de l'Audit Interne du PDARP.

2.1 MANDAT GENERAL DE L'AUDITEUR INTERNE

Sous la responsabilité du Coordonnateur du l'UCP, l'auditeur interne a pour mandat général de faire appliquer les procédures de gestion définies dans les documents du projet, notamment le document d'évaluation et l'accord de don, d'aider la coordination du projet à améliorer la qualité et la disponibilité de l'information et de faire toute suggestion utile, pour le respect du manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'UCP. D'une manière générale, l'auditeur devra assister (mais pas s'ingérer dans la gestion) la coordination du projet, ainsi que toutes les autres fonctions/directions du projet dans l'exécution de leurs tâches.
L'auditeur interne est appelé à faire une revue quotidienne des opérations et des comptes de l'UCP. La durée du contrat est de deux années sujettes à un renouvellement annuel basé, d'une part, sur l'évaluation positive de la performance par le Gouvernement et par l'IDA, et, d'autre part, sur les résultats et conclusions des rapports d'audit externe.
Le cabinet mettra à la disposition de l'UCP un Expert permanent, pour effectuer la mission.

2.2 Profil de l'Auditeur interne

- Le consultant est une firme de gestion financière ou fiduciaire privée de type cabinet d'audit, d'expertise comptable ou conseil en gestion de renommée internationale et ayant une expérience prouvée dans les missions d'assistance comptable et de conseil en gestion, et, éventuellement, dans la passation des marchés.
- L'Associé responsable de la firme est un Expert Comptable Diplômé d'un ordre professionnel comptable reconnu (IFAC, FIDEF...) ou Expert Comptable Diplômé agréé CEMAC.
- La Firme d'audit devra mettre à disposition du Projet, un Expert titulaire d'un diplôme (BAC + 5) du type DESS Audit, MSTCF, DECF, DESCF, Ecole de Commerce, ou équivalent et jouissant d'une très bonne expérience d'audit d'au moins 7 ans, et de conduite des missions d'expertise comptable, et de conseil en gestion (l'audit interne); et ce, de préférence dans les projets financés par la Banque mondiale, BAD, FIDA, Union Européenne, etc.
- L'Expert affecté à la mission Projet devrait, également, avoir une bonne connaissance des procédures et directives de la Banque Mondiale, en matière de gestion financière et de passation de marchés. Une expérience pratique dans la gestion des projets de développement serait un plus.
- Une expérience similaire en tant que AGF ou cabinet d'expertise comptable (suivi de la mise en œuvre des procédures internes, tenue et élaboration d'états financiers, de rapport de suivi financiers, élaboration et contrôles budgétaires, encadrement et formation de personnels des administrations publiques...) du consultant dans un projet de développement à financement extérieur serait un atout supplémentaire.

Les cabinets seront évalués, essentiellement, par rapport aux QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DE L'EXPERT PROPOSE. Les qualifications et domaines d'expertise de l'Expert proposé, ainsi que la durée d'exercice en qualité d'auditeur et son expérience dans le domaine de l'audit interne avec les projets financés par la Banque Mondiale seront, particulièrement, examinés.

3. L'Unité de Coordination du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

4. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services, notamment:
- Documents (Brochures de présentation) indiquant, avec détails, l'exécution de travaux analogues
vérifiables en matière d'audit externe et interne de projets financés par la Banque Mondiale;
- Coordonnées: noms du ou des responsables; adresse, tel, fax, E-mail.

N.B. Le PDARP se réserve le droit de solliciter toutes informations complémentaires auprès des clients antérieurs des cabinets ayant manifesté leur intérêt.

5. Sur cette base, le cabinet sera sélectionné conformément aux dispositions des Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, révisée en mai 2004»; la Méthode de sélection est la Qualité Technique et le Coût.

6. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h00 à 14h00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique, à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 14 septembre 2007, à 12h00, à:
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
sis Ex-Caisse de Stabilisation, Quartier Mpila, en face de la station TOTAL; Tel.: (242) 538 55 52;
E-mail: pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 27 Août 2007
Le Coordonnateur du Projet

Pierre-Claver OBOUKANGONGO

Le Coordonnateur du Projet
Pierre-Claver OBOUKANGONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE / CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES(PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)
N°0049/MAE-CAB/PDARP-UCP.

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un financement, pour le Projet de Réhabilitation et de Développement des Pistes Rurales (PDARP) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement, pour financer les services de consultants ci-après.

2. Le Gouvernement souhaite, donc, recruter une Firme Fournisseurs/Développeurs de logiciels de gestion informatisée et intégrée de projets de développement incluant les modules de gestion financière, de passation de marchés et de suivi évaluation, fonctionnant en réseau.

2.1. Objectifs Généraux de la mission du consultant

L'objectif de la mission est de développer, d'installer et rendre opérationnel, pour l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et ses Antennes, un système en réseau, c'est-à-dire entièrement intégré (multiposte-monosite) de gestion informatisée comprenant (i) un logiciel de gestion comptable et financière, (ii) un logiciel de suivi-évaluation technique et (iii) un logiciel ou module de suivi de la passation des marchés qui répondent aux besoins du projet. Pour cela, le consultant devra accomplir les tâches spécifiques suivantes:

- Développer les logiciels, puis les faire fonctionner au sein de l'UCP et ses Antennes;
- Assurer la formation des utilisateurs des logiciels;
- Rédiger la documentation nécessaire, à savoir:

(i) le Manuel d'utilisation des logiciels, avec version simplifiée, pour les Antennes);
(ii) les sections ou chapitres du Manuel d'Exécution relatif à l'utilisation du logiciel;
(iii) les sections ou chapitres du Manuel de Procédures Administratives, Comptables et Financières (gestion du personnel et du matériel, aspects financiers, comptabilité, décaissements, passation des marchés) en rapport avec le logiciel et (iii) les sections ou chapitres du Manuel de suivi-évaluation en rapport avec le logiciel, et

- Donner aux utilisateurs des logiciels une formation effective leur permettant d'utiliser les logiciels à pleine capacité, et de produire les différents rapports requis, portant sur la phase de préparation et ceux portant sur la phase d'exécution du projet.

2.2 Equipe à proposer

Le consultant en charge de la mise en place du système réunira une équipe qui comprendra, au moins, les compétences suivantes:

- 1 expert en suivi-évaluation avec une expérience confirmée d'au moins cinq ans dans la mise en place de systèmes de suivi-évaluation dans le cadre de projets de développement;
- 1 expert comptable avec, au moins, dix années d'expérience dans la mise en place de systèmes de suivi comptables et financiers pour les projets de développement. L'expert devra, parfaitement, maîtriser les procédures de la Banque mondiale:

(i) obligations en termes de suivi comptable et financie;
(ii) passation des marchés;
(iii) décaissement.

L'expert devra, également, bien connaître la loi Congolaise en matière de gestion des ressources humaines;

- 1 expert en informatique, spécialiste dans le développement et la mise en place de système intégré en réseau d'au moins 7 ans d'expérience.

3. L'Unité de Coordination du Projet (UCP) invite, donc, les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressées doivent fournir les informations indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services, notamment:
- Documents (Brochures de présentation) indiquant, avec détails, l'exécution de travaux analogues;
- Les CV détaillés des experts proposés dans l'équipe;
- Coordonnées: noms du ou des responsables; adresse, tel, fax, E-mail.

N.B. L'Unité de Coordination du PDARP se réserve le droit de vérifier la conformité des informations reçues.

4. Sur cette base, un cabinet sera sélectionné, conformément aux dispositions des Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, révisée en mai 2004»;
Le Consultant sera sélectionné sur la base de la Qualité Technique et le Coût.
5. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h00 à 14h00.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique, à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 14 septembre 2007, à 12h00, à:
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES
(PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
Sis Ex-Caisse de Stabilisation, Quartier Mpila, en face de la station TOTAL; Tél.: (242) 538 55 52;
E-mail: pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 27 Août 2007
Le Coordonnateur du Projet
Pierre-Claver OBOUKANGONGO

Le Coordonnateur du Projet
Pierre-Claver OBOUKANGONGO

Témoignage

André Nsatouabantou Milongo, un repère pour les générations futures

Décidément, la vraie longueur de la grenouille ne se voit qu'à sa mort. L'axiome tend à corroborer la sympathie témoignée à l'endroit du premier ministre qui dirigea, avec brio, et mena à bon port, nonobstant les embûches multiples dressées sur le parcours, la Transition ayant sanctionné la Conférence nationale souveraine, tenue au seuil de la décennie 90. L'homme, en tout cas, incarnait le renouveau politique escompté de ce forum historique et cela, singulièrement, pour trois raisons fondamentales.

D'abord, André Milongo sortait d'une de plus prestigieuses écoles françaises. Ensuite, le chef de l'exécutif de la période transitoire embrassait la politique seulement après sa carrière administrative. Enfin, au plan strictement privé, l'homme passait pour l'un des rares universitaires de sa génération dont la vie conjugale semblait relativement stable. Des atouts suffisamment patents et convaincants pour qu'il pût s'attirer admiration et confiance d'honnêtes citoyens. D'où la multitude de partisans aussi bien dès son entrée en fonction qu'à la fin de la Transition.

Produit d'une des plus prestigieuses écoles françaises

Dans *La Semaine Africaine* n°2718 du vendredi 10 août dernier, Alphonse Souchlaty-Poaty l'a bien rappelé: Milongo, un produit de l'Ecole nationale d'administration (E.n.a), un établissement créé par le général De Gaulle, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, en vue de former l'élite devant animer l'administration post-conflit. Quatre Congolais ont eu le privilège de sortir de ce monde dont, entre autres, Moumbouli Michel, Ndebeka Emmanuel et Sathoud Edouard. Nul n'ignore le prestige dont jouissent les anciens de l'E.n.a dans la vie publique française. «*Les Enarques qui nous dirigent*». Le slogan en dit long.

Ainsi donc, Enarque de formation, de la politique et de sa pratique, Milongo ne pouvait avoir qu'une conception totalement différente de celle qui prévalait dans ce pays, depuis environ trois décennies. En tout cas, la recherche du bien-être collectif et individuel de ses compatriotes, la gestion rigoureuse de la chose publique, l'alternance au pouvoir, en vue de stimuler la compétitivité comparative, le tenait au plus haut degré. Avec cet homme, à n'en point douter, la démocratie véritable ne faisait l'ombre d'aucun nuage au Congo. Franchement, lui dénier les qualités de gestionnaire intègre, de démocrate honnête relèverait de la mauvaise foi.

Homme politique après une brillante vie professionnelle

André Milongo met les pieds dans l'arène politique et par pure fantaisie du destin, après avoir seulement achevé une brillante carrière professionnelle successivement au niveau national, continental (B.a.d) puis international (Banque mondiale). Incontestablement, l'homme a accumulé une forte expérience et une compétence avérée dans la gestion des affaires publiques, cultivé largement patience, capacité d'écoute, enfin aptitude à organiser, surtout à gérer. Des vertus d'ailleurs qualifiées de matières premières les plus précieuses du monde par Ne Muanda Nsemi, le charismatique dirigeant de «Bundu dia Kongo» en République Démocratique du Congo. Milongo, par conséquent, ne reste nullement obnubilé par la hantise du gain, la préoccupation de l'enrichissement, surtout pas la volonté pernicieuse de s'éterniser au pouvoir. Aussi s'interdit-il de faire le jeu de ceux qui, par toutes sortes de subterfuges, tiennent à accéder au perchoir. Ce qui lui vaut, naturellement, force satires, l'étiquette fort dévalorisante de piètre homme politique et même l'antipathie de ses nombreux premiers collaborateurs.

André Milongo

Fidèle, cependant, à ses convictions, surtout aux idéaux incarnés par le moule qui l'a façonné, Milongo a cherché, plutôt, à redonner à la politique au Congo, ses lettres de noblesse. En cela, pour les générations futures, ce premier T.p.g (Trésorier payeur général) de notre pays devrait constituer un point de repère.

Vie conjugale exemplaire

Logiquement, le chef idéal se caractérise, non seulement par ses talents professionnels, ses aptitudes au commandement mais également par sa vie privée. Alors que nombre de collègues de sa génération se sont tristement illustrés dans des tribulations et pérégrinations matrimoniales peu honorables, en dépit de racontars séditieux, le couple Milongo est demeuré stable. Autre point positif chez cet homme dans une société en proie à la dégénérescence des mœurs.

Révélé par la Conférence nationale souveraine, Nsatouabantou Milongo André a été, malheureusement, incompris voire même rejeté. L'échec aux dernières législatives tend à confirmer cette assertion. Un camouflet indigeste dont on a voulu faire porter la responsabilité par les électeurs. En fait, une résultante plutôt du manque de flair politique de ceux portés beaucoup plus à glaner des prébendes qu'à défendre un idéal, une ligne de conduite.

Au regard des enjeux de ces législatives et surtout en l'absence du candidat concerné dans le pays, sa candidature s'avérait-elle réaliste? Déjà, en 2002, nonobstant les résultats clairement sortis des urnes, ceux-là mêmes dont la raison d'être est par leur neutralité d'assurer l'arbitrage, avaient tenté de le disqualifier. Comment dans la situation de 2007 ne pas imaginer que les manœuvres sordides allaient recommencer? En tout cas le prétexte était bien trouvé pour faire triompher l'adage selon lequel qui va à la chasse perd sa place ou encore les absents ont tort. Est-il démontré que les électeurs ont, réellement, lâché leur député? Comment dans un système quasiment verrouillé, où les dés semblaient d'avance pipés, vérifier la véracité de la volonté réellement exprimée par les électeurs? Franchement comme on fait son lit, on se couche. En clair, il faut s'attendre en bien ou en mal à ce qu'on s'est préparé à soi-même par sa conduite.

Michel MASSAMBA-DIBA

Journal officiel

Une brochure pour rappeler l'authenticité des symboles de la République

Le Journal officiel a publié, récemment, une brochure de 37 pages, en format A8 et en papier glacé, sur les symboles de la République, avec les textes fondamentaux les créant. La publication de cette brochure, dont une version de large diffusion, sera bientôt disponible, est de rappeler aux institutions de la République, aux administrations publiques, aux représentations diplomatiques et aux simples citoyens, l'authenticité des symboles de la République, afin que leur reproduction soit toujours fidèle aux textes fondamentaux qui sont à la base de leur création.

Le sceau de la République

Il y a un phénomène dans notre pays, la libre interprétation des sceaux et armoiries de la République. Ainsi, d'une administration à une autre, d'une institution à une autre, les symboles de la République connaissent une variation d'interprétations pas toujours fidèles aux textes fondamentaux. Chacun y va, un peu, de son inspiration. Hors, les symboles de la Républiques, notamment les sceaux et les armoiries, sont créés par des textes fondamentaux auxquels il faut toujours rester fidèles. Raison pour laquelle le Journal officiel a publié cette plaquette. Celle-ci rappelle tout d'abord l'acte de la Conférence nationale souveraine portant restauration des symboles de la République. Puis, suivent les textes fondamentaux et les caractéristiques de chaque symbole: le drapeau de la République du Congo; la devise; l'hymne national et sa musique; le sceau et les armoiries.

Les armoiries de la République

Généralement, les Congolais confondent le sceau et les armoiries. Le sceau de la République du Congo comporte *«un motif central représentant une figure féminine congolaise assise sur un tabouret coutumier regardant vers la droite et coiffée de fines tresses de cheveux. Elle tient sur ses genoux, les tables de la loi qu'elle soutient de son bras gauche. Sur les tables sont gravés les mots: «Unité – Travail – Progrès», disposés sur trois lignes. Le bras droit souligne la devise»*, **décrit l'article premier de la loi n°5-61 du 11 janvier 1961 relative au sceau de la République.**

Les armoiries, quant à elles, sont définies par le décret n°63-262 du 12 août 1963. L'article premier de ce décret dit: *«Les armoiries de la Républiques du Congo sont fixées comme suit: d'or à la fasce ondée de sinople, au lion de gueules, armé et lampassé de sinople, brochant, tenant un flambeau de sable allumé de gueules. Couronne forestière spéciale. L'écu est supporté par deux éléphants de sable, défendus d'or, mouvant des flancs de l'écu et soutenus par un troc d'arbre de gueules. Dans le cercle d'or de la couronne forestière: «République du Congo en lettre de gueules sur listel d'or». Devise: «Unité-Travail-Progrès», en lettres de gueules sur listel d'or».*

Cette brochure est indispensable aux institutions publiques, pour que l'interprétation des symboles de la République soit toujours fidèle aux textes. Comme quoi, le Journal officiel, service qui dépend du secrétariat général du gouvernement, vient de faire œuvre utile, dans la restitution des symboles de la République.

MM.

Forum international sur l'investissement dans les forêts tropicales d'Afrique de l'Ouest et du Centre

Henri Djombo a appelé à une synergie pour soutenir la filière bois

Accra, la capitale du Ghana, a abrité, du 28 au 30 août 2007, un forum international sur l'investissement dans les forêts tropicales d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Organisé conjointement par le gouvernement ghanéen, l'O.i.b.t (Organisation internationale des bois tropicaux) et la Banque mondiale, ce forum a regroupé les ministres en charge des forêts des pays concernés et des délégués de plusieurs organisations internationales, notamment l'O.a.b (Organisation africaine du bois). Le Congo y a été représenté par le ministre de l'économie forestière et de l'environnement, Henri Djombo.

Dans sa déclaration devant la tribune du forum international sur l'investissement dans les forêts tropicales d'Afrique de l'Ouest et du Centre, Henri Djombo a invité les éventuels investisseurs dans le secteur forestier à s'intéresser au Congo. *«Les besoins d'investissement dans le secteur forestier sont énormes. Malheureusement, la couverture est très limitée, en raison de l'absence de banques de développement, de la peur du risque qu'éprouvent les banques commerciales à l'égard des entreprises forestières, des enveloppes limitées en fonds propres, des fluctuations des cours du bois, de la complexité des procédures et des lenteurs bureaucratiques, en vue d'accéder au crédit»*, a-t-il dit. Le ministre Henri Djombo a précisé que les possibilités de transformation des bois au

Henri Djombo

Congo restent, encore, énormes. Sur environ trois cents essences forestières, une cinquantaine seulement sont transformées, soit moins de 20% du potentiel ligneux. Au regard de ces chiffres, le rendement en la matière reste, encore, faible, du fait d'une insuffisante utilisation du bois. Des essences et des qualités de bois ne sont pas valorisées, en raison des technologies inadaptées et des problèmes de transport et d'enclavement des zones de production. L'industrie du bois reste, encore, très axée sur la transformation primaire, notamment les scieries et les unités de déroulage. La transformation secondaire reste limitée à quelques menuiseries semi-industrielles ou artisanales. Pour favoriser le développement d'une transformation plus poussée du bois, le gouvernement congolais, a-t-il indiqué, accorde aux entreprises implantées au Congo, des conditions économiques et fiscales à leur croissance et à leur développement.

Comme la plupart des pays d'Afrique centrale, le Congo dispose d'une faune et d'une flore abondante. Le potentiel ligneux est estimé à plus de 150 millions de m3 dont 130 millions de m3 dans les massifs forestiers du Nord Congo, riches en Sapelli, Sipo, Ayous, Limba et autres essences diverses à promouvoir et, 20 millions de m3 dans les massifs du Sud pourvus, essentiellement, en Okoumé et Limba.

La filière bois constitue un secteur économique à structurer. Elle contribue pour 4 à 5% en moyenne au produit intérieur brut (P.i.b), et représente le deuxième employeur du pays, après la fonction publique. Elle génère des effets induits importants tant en milieu urbain que rural.

Philippe BANZ

Témoignage sur l'abbé Marcel Miayoukou

«Y a-t-il un bon prêtre qui ne souffre pas dans sa chair pour sauver les âmes?»

Comme dans un rêve, je revois mon frère et je lui parle: En ce beau matin de saison sèche, il y a plus de trente ans, quand je décide de franchir le seuil de ton bureau de stage, je ne doute pas, ce jour, que je m'inscrivais dans ta grande école du silence paisible. La loi première est l'écoute.

Le diocèse venait de te commettre en année de stage, en cette culturelle paroisse de Saint-Esprit de Moungali, dont la couche juvénile frémissait, avec emphase, sous l'égide de l'intrépide curé, père Didace Malanda. Ce dernier tenait temps à l'épanouissement de la jeunesse. En vérité, tu t'étais engagé à œuvrer pour son façonnement. A cet effet, beaucoup d'activités étaient menées avec le bureau de la Fraternité des jeunes de l'époque.

Tu entraînais les jeunes à faire, à éclater et à témoigner. Tu les dirigeais sur le chemin de l'effort, de l'épreuve et de l'initiative. Toute idée créative, rénovatrice était soutenue par ta personne et saluée par le père Didace, qui veillait, au grain, à ses poulains, les jeunes. Il en était jaloux et fier. Et toi, Ya Marcel, tu tenais à laisser un visage serein à ces jeunes qui s'engageaient à changer la paroisse. Tu les encadrais, les formais, les

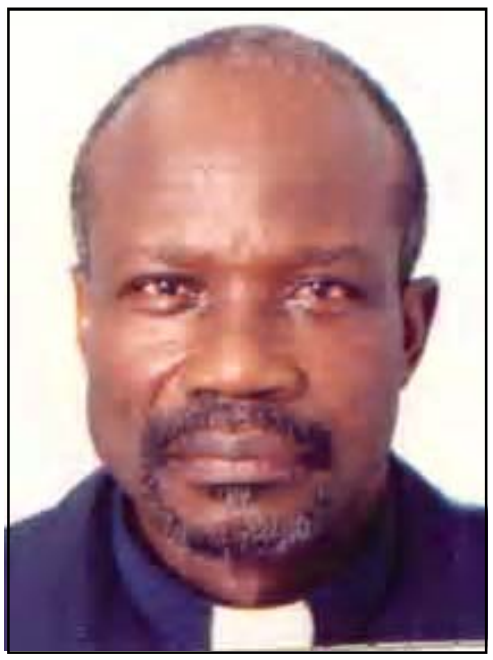

Abbé Marcel Miayoukou

conseillais et les éduquais. C'est toi qui les menais. Au fait, tu étais l'entraîneur. Tu étais, d'ailleurs, témoin du changement qui arriva: les jeunes venaient de démettre un conseil paroissial inamovible et inefficace, sous la bannière du curé. Ceci révolutionna la paroisse. C'est de Moungali que commencent les premiers échanges culturels avec l'Eglise protestante. C'est de là que naît le premier conseil paroissial des jeunes.

Tes moments de vie à Moungali n'étaient pas de tout repos. Tu travaillais, durement, pour préparer les conférences, les cours de bible, les recollections, les messes des jeunes qui étaient les vrais temps forts des jeunes de l'époque.

Plusieurs messes étaient organisées au cours de l'année. Dire que tu mettais de l'âme dans ton travail n'est pas un mensonge. Tu avais foi en ta mission. Tu aimais la jeunesse, tu pactisais avec elle. Tu voulais suivre partout, dans les plaines et les montagnes, pour gambader avec elle et découvrir la belle nature que tu aimais admirer. C'est dans ce fourmillement spirituel et culturel qu'on se découvre et que tu me piques du lot. Depuis, j'étais devenu ton frère cadet en Christ.

Au cours de ton sacerdoce, tu as continué ton combat sans courber l'échine. Tu as affermi tes convictions religieuses et morales pour l'amour du prochain. *«En ma qualité de petit prêtre, je n'ai rien à offrir à mes frères, si ce n'est de rendre service»*, me disais-tu souvent. Les pleurs de l'orphelin, les lamentations de la veuve, les plaintes du chômeur, les gémissements du père et de la mère aggravaient ta peine. Ton cœur ne durcissait pas. Souvent, tu leur venais en aide.

En équipe de prière, c'est sans orgueil que tu la conduisais. Tu te faisais tout petit, pour pousser, élever ceux qui composaient avec toi. La situation d'un quelconque jeune malade te préoccupait. Tu pouvais ordonner à l'équipe de se laisser conduire, sans compter le temps. Tu savais apprécier ceux qui étaient enclins à offrir, à dépenser de leur temps, pour les autres. Ya Marcel, je sais que tu es un prêtre peu loquace, cependant tu avais des milieux où ton expression était libre expressive. Au cours de tes prêches, tu avais des mots pour dire et marteler ce que tu pensais. Je sais que tu ne beuglais jamais car dans ton style très courtois, tu évitais des locutions amères, pour ne pas gêner, vexer. Ta plume, plus suave, était plus circonspecte. J'aimais t'écouter.

Pendant que nous travaillions pour le comité de pilotage de «année Emile Biayenda», pendant les temps de pause, tu nous a donné l'occasion de déguster l'humour qui foisonnait dans ton intellect. Et moi, piètre comédien, incapable de mémoriser, je me réjouissais de te voir déverser des chapelets d'humours, toujours de la même manière, toujours plus comique qu'à la première diction. Vraiment, tu nous ébranlais jusqu'à nous fondre en larmes. Tu savais manipuler les mots et épicer la joie. Dites! C'était les moments rares qui nous enjolivaient de bonheur, quoique ce mot ait toute une autre profondeur, toute une autre résonance.

Le rire ne venait jamais freiner nos énergies. Ce petit temps, tu nous l'offrais pour nous divertir et tu revenais au travail. Tu voulais user du temps réservé au travail avec abnégation. A la besogne, tu ne te souciais guère du temps. Tu aimais décortiquer, traiter un sujet, jusqu'à fond. Seule, la fin du travail annonçait la limite du temps avec toi, on restait longtemps à fouiner, à bêcher et à sarcler.

Finalement, je crois révéler que, pendant que nous nous trouvions en comité de pilotage, tu portais déjà la douleur, tu la vivais, tu la ruminais dans le silence, en complicité avec le Christ. C'est vrai, tu ne maugréais pas. Tu ne trahissais pas la nature. Au contraire, tu t'en moquais le plus souvent: *«Je n'en mourrais pas»*, *«Pros, je suis pour ça»*, rétorquais-tu parfois, quand je te lançais une interjection impitoyable. Il arrivait que tu m'interpelles par celle-ci: *«Y a-t-il un bon prêtre qui ne souffre pas dans sa chair pour sauver les âmes?»* Souvent, je conclus quand je pense à tes souffrances. En toi était planquée une écharde comme celle dont parlait Saint-Paul, pour jauger ta foi. Ainsi, dans mon profond sommeil, Ya Marcel me souffle à l'oreille: *«Aussitôt après sa naissance, le sauveur est en butte à la contradiction et à la persécution»*. Enfin, il m'exhorta à persévérer dans la voie du salut, par l'effort et le sacré, à témoigner, gratuitement, l'amour du prochain, à prier sans cesse. Il me bénit.

Quand je reviens en moi, je ne cessais de déplorer sa mort trop précipitée. Je n'étais pas encore repu de son être. Il avait encore tout à faire. Il n'avait pas encore fini de coordonner, par exemple, l'année du Cardinal Emile Biayenda qu'il avait commencée à élaborer. Je savais que, désormais, je souffrirai de ma solitude, tandis que Ya Marcel était allé dans la quiétude vers son Père. Formulons le vœu qu'un jour, tout le peuple de Dieu puisse le rencontrer au ciel, dans la maison du Père, par l'intercession de Marie, notre Mère. Le Christ est vainqueur!

Prosper BASSABOUKILA
Directeur du CFRAD
Membre du Comité de Pilotage de l'Année Emile BIAYENDA

Soeurs missionnaires de la Doctrine chrétienne

Inauguration de la maison du Noviciat par Mgr Andrés Carrascosa Coso

Mardi 21 août 2007, fête de Saint Pie X, un jour à ne pas oublier. Mgr Andrés Carrascosa Coso, Nonce apostolique au Congo et au Gabon a présidé la cérémonie de bénédiction de la chapelle et de la maison du Noviciat des Sœurs missionnaires de la Doctrine chrétienne à Djiri, dans l'archidiocèse de Brazzaville. Il était entouré de NN.SS. Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Ernest Kombo, évêque d'Owando et de Son Exc. Angelo Travaglini, ambassadeur d'Italie au Congo qu'accompagnait son épouse.

Les Soeurs missionnaires de la Doctrine chrétienne.

La cérémonie a commencé par la coupure de rubans (congolais, italien et pontifical) par le Nonce apostolique et la supérieure générale de la Congrégation des Sœurs missionnaires de la Doctrine chrétienne (Mdc), Mère Maria Nazarena Di Paolo, qui a fait le déplacement du Congo pour la circonstance. Ensuite, s'en est suivie la célébration eucharistique présidée par le Nonce apostolique qui a commencé par la bénédiction de la chapelle de la communauté.

Parmi les célébrants à cette messe, il y a eu des prêtres diocésains et missionnaires, dont Mgr Luca Bonari, chargé de la pastorale des vocations en Italie qui a dirigé une semaine de retraite pour les sœurs de la communauté, les jeunes et les postulantes et le Père Domenico Domenici (Ofm) qui a collaboré et soutenu les soeurs, depuis le commencement de leur mission à Makoua.

La célébration qui s'est passée à la cour intérieure de la maison a connu plusieurs participants à savoir: les amis de Brazzaville et de Makoua, les familles de nos consoeurs, des postulantes et aspirantes.

Il faut, aussi, souligner la présence d'autres personnalités comme M. Georges Langenac, constructeur de la maison et son épouse Irène, Soeur Paulette, présidente de l'Union des supérieures majeures du Congo (Usmc).

A cette occasion, plusieurs personnalités ont pris la parole, en commençant par papa Mathieu, qui, au nom de la population de Makoua et des familles en formation dans le centre géré par les sœurs, a exprimé la joie de cette population pour l'implantation de cette nouvelle communauté à Djiri. Au nom du groupe *«Amis laïcs Mdc pour l'Evangélisation»*, un tableau représentant la vie au village a été offert par papa Timothée.

Le mot de bienvenue a été lu par la Sœur Emereziana Pasta, supérieure de la communauté, qui dans son allocution, et pour faire comprendre le sens de cette fête, est repartie douze ans en arrière, quand les Sœurs missionnaires de la Doctrine chrétienne, d'origine italienne sont arrivées au Congo, pour s'installer à Makoua, au Nord du pays. Afin de répondre à l'appel du Seigneur d'annoncer la Bonne Nouvelle jusqu'aux confins de la terre. Durant les années vécues à Makoua, des activités catéchétiques, sociales, éducatives, formatives se sont réalisées grâce à la bonne collaboration de tous ceux qui ont aimé et qui se sont engagés fraternellement au service de l'évangile. En particulier la création d'un Centre interdiocésain de formation des familles. Cette allocution a été suivie de la lecture de l'autorisation de l'archevêque de Brazzaville pour l'ouverture de la maison du Noviciat.

Prenant la parole, la supérieure générale a, profondément, remercié la population congolaise pour son accueil chaleureux et aussi les autorités tant ecclésiastiques que politiques qui ont apporté leur pierre pour l'érection de cet édifice.

L'archevêque de Brazzaville, l'évêque d'Owando et l'ambassadeur d'Italie ont, tour à tour, pris la parole pour exprimer leurs sentiments de gratitude et de joie envers les sœurs qui ne se lassent pas dans leur mission d'évangélisation.

Le temps fort de cette cérémonie a été l'homélie du Nonce apostolique qui a édifié toute l'assemblée. Ce dernier a, surtout, souligné la valeur, le sens de la vocation religieuse et a énoncé les critères, pour discerner et former les jeunes à une vie sérieuse et très engagée tel que l'exigent le Seigneur, l'Eglise universelle et l'Eglise locale. Il a, particulièrement, rappelé à la communauté Mdc l'engagement dans l'évangélisation et la catéchèse sous la protection de Saint Pie X, patron de la congrégation.

Après quoi, Mgr Andrés Carrascosa Coso a procédé à la bénédiction et à la visite de la maison. Un apéritif a été offert à tous, pour couronner cet événement. Merci Seigneur, pour tous tes bienfaits!

Sœurs Missionnaires de la Doctrine Chrétienne

Imprimerie Saint-Paul

L'Imprimerie Saint-Paul est notre institution. Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, nous consulter. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.
Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au service commercial.
Les Attachés commerciaux près le Directeur Général

Blaise BIKINDOU
Tel: (242) 560.39.11
ou 666.43.09

Benoît A.K. MIAKALOUBANZA
Tel: (242) 525.35.17

LA SEMAINE AFRICAINE

Points de vente du journal à Brazzaville

* Centre ville
- Boutique Hall Hôtel Le Méridien
- Burostocks (Face Ambassade de R.D.C)
- Hacledick (Immeuble CNSS)
- Papeterie Presse (Entre Asia et BGFI bank)
- Grande Poste
- Papeterie ACI
- Kiosque Mandarine
- Arrêt de bus Congo Pharmacie (Papeterie centrale – Christ-Boutique)
- Librairie Papyrus
- Ecopress (A côté de la MUCODEC C.C.F)

* Bacongo
- Papeterie Pascal (Gare routière marché Total)
- Xamor (Parking de la Base à côté de la Station TEXACO marché Total)

* Moungali: Maison Toumba (Arrêt de bus Commune Moungali)
* Ouenzé: Paroisse Sainte Marie (Librairie)
* Aéroport: Corine et Exotique Boutique

Service de distribution
528 03 94

Raymond Nti, coordinateur national de la J.e.c et coordinateur sous-régional de la J.e.c Afrique centrale et Madagascar

«La J.e.c du Congo mérite une attention particulière»

«La construction de la paix et la résolution des conflits». Tel est le thème de la session de formation de la J.e.c (Jeunesse étudiante chrétienne) de la sous-région Afrique centrale et Madagascar qui s'est tenue à Kigali, au Rwanda, du 21 au 25 juillet 2007. Deux jécistes congolais y ont participé: Raymond Nti, coordinateur national de la Jec (Jeunesse étudiante chrétienne) et coordinateur sous-régional de la Jec Afrique centrale et Madagascar, et Kerva Brice Koubemba, responsable de la Jec universitaire au Campus I à Brazzaville. De retour de Kigali, Raymond Nti fait le compte rendu de ces assises dans une interview qu'il nous a accordée. Puis, il dresse un plaidoyer, son cri du coeur en faveur de la Jec du Congo-Brazzaville, jusqu'ici considérée comme le parent pauvre de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse.

Raymond Nti

**** Monsieur Raymond Nti, vous avez séjourné récemment à Kigali au Rwanda, de quoi s'est-il agi dans la capitale rwandaise?***

**** La Jec du Congo vient de participer à Kigali au Rwanda du 21 au 25 juillet 2007, au Centre de la pastorale Saint Paul, à la session de formation de la Jec de la sous-région Afrique centrale et Madagascar sur le thème: «La construction de la paix et la résolution des conflits». Cette session est la deuxième du genre après celle de Brazzaville en décembre 2002. L'enjeu était très important dans la mesure où la paix en Afrique centrale est toujours précaire et remise en cause non seulement par les conflits entre les visions réductrices de l'homme, entre les idéologies, la course aux ressources naturelles et financières disponibles, mais aussi et surtout par l'indifférence de ce qui constitue la nature des hommes politiques des Etats de la sous-région.**

Plusieurs pays ont pris part à cette formation notamment la Jec du Rwanda, du Burundi, de la Rdc, du Tchad, de la République centrafricaine, du Congo-Brazzaville, et de Madagascar, sous la coordination de l'équipe panafricaine de la Jeci (Jec internationale), conduite par Sylvia Andrianasolo, coordinatrice panafricaine de la Jeci et du Père Pius Rutechura, aumônier panafricain. Pour donner des éléments d'information sur les conflits et les outils de leur résolution, les participants ont été édifiés sur un certain nombre de sous-thèmes pour la promotion de la culture de paix en milieu scolaire et universitaire, et cerné les plaidoyers types à chaque pays. Il s'agit entre autres de «comprendre le conflit, améliorer la culture de la paix, la prise de conscience et la conscience de soi, la communication non violente, l'introduction à la médiation et à la négociation, le rôle des jeunes dans la construction de la paix, etc. Les participants ont touché du doigt la réalité du génocide rwandais de 1994 en visitant le «Centre mémorial du génocide» de Kigali avec des images, des témoignages accablants et troublants qui, remettent toujours en cause la nature de l'homme, auteur d'une telle bêtise et qui est un loup pour l'autre. Deux délégués du Congo-Brazzaville ont pris part à cette formation de Kigali.

**** Vous venez là d'évoquer une panoplie des sous-thèmes, que visait donc cette session?***

**** Il s'est agi d'une formation des formateurs au profit des délégués étudiants de la sous-région. Alors, comme décision, c'est plus l'engagement de chaque délégué à gérer les conflits personnels dans un premier temps avant d'asseoir la paix dans son milieu de vie. Chaque pays a élaboré un plan d'action en vue de la restitution aux élèves et étudiants de son pays des travaux de ladite session et de la promotion de la culture de paix dans la sous-région par la facilitation de la coexistence des peuples d'Afrique centrale. Il est question de créer à court terme un réseau de cellules de paix de la Jec sous-régionale, organe de médiation de tout conflit, et de promotion des valeurs de paix.**

**** La Jec au Congo est toujours en proie à d'énormes difficultés. Comment se présente actuellement la pastorale universitaire dans notre pays?***

**** Comme vous pouvez le constater, c'est vraiment déplorable de voir que la pastorale universitaire au Congo est victime d'une indifférence totale. La Jec du Congo traverse une crise depuis la suspension des activités de l'Aumônerie universitaire, en mars 2005. La reprise timide de cette institution en 2006 ne permet pas au mouvement de s'autofinancer. La Jec du Congo est un mouvement affilié à la Jec internationale qui mérite une attention particulière, car elle est membre des O.i.c (Organisations internationales catholiques) avec statut à l'Unesco et à l'Onu. Lorsqu'on ne peut pas inviter la Jec à la 3ème assemblée générale des laïcs catholiques du Congo ni l'impliquer dans les activités de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, comment voulez-vous qu'on ne connaisse pas des difficultés. On a dû s'endetter pour nos frais de transport, de visa et de participation à cette formation malgré nos appels à l'aide. Sachons aussi qu'après cette formation, d'autres activités non moins importantes dont je vous donnerai des précisions d'ici peu sont en perspective. Alors, nos difficultés continuent.**

**** Auriez-vous un message particulier à l'endroit des autorités ecclésiastiques de notre pays ou aux hommes et femmes de bonne volonté?***

**** Le message, c'est d'abord l'amour entre nous au Congo et le dialogue pour comprendre les préoccupations des uns et des autres. La Jec du Congo est très respectée par ses actions sur le plan africain sinon international, son coordinateur assume les fonctions de coordinateur sous-régional Afrique centrale et Madagascar, c'est parce que le travail pastoral est visible. Nous aimerions interpeller les anciens jécistes, la hiérarchie de l'Eglise d'avoir une attention particulière sur les mouvements de la pastorale universitaire comme la Jec, qui non seulement fait la fierté de l'Eglise du Congo mais contribue avec sa méthodologie du «Voir-Juger-Agir», au changement de mentalités de nombreux jeunes. Nous ne méritons pas cette indifférence.**

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

23ème dimanche ordinaire C

Être disciple du Christ

Textes: Sg 9, 13-18; Phm 9, 10. 12-17; Lc 14, 26-33

Chers frères et sœurs,
S'il est un fait qui caractérise plusieurs villes africaines, c'est bien les maisons inachevées. Des fortunes ont été englouties dans la construction des routes et des édifices publics, mais à fonds perdus. Dans nos églises, bien des projets ont été commencés, des chrétiens ont donné leur temps et leur argent, et le comportement des responsables a souvent suscité le découragement et l'arrêt des projets. Ces constructions inachevées ne sont-elles pas le reflet de notre vie spirituelle, à la suite du Christ? Combien de tours inachevées dans nos communautés et dans nos vies personnelles? Construire est sans doute l'acte le plus significatif de l'être humain, et devenir disciple du Christ, croire, ressemble à une construction. Dans le passage de l'Evangile de ce jour, Jésus nous invite à la sagesse. Devant le projet de suivre le Christ, projet sérieux qui bouleverse toute la vie, la sagesse veut exiger non seulement de savoir si on veut le réaliser, mais aussi d'évaluer si on a les moyens de le mener jusqu'au bout. Il ne suffit pas de devenir disciple du Christ, il faut le demeurer, sans mélange et sans syncrétisme: *«celui d'entre vous qui ne renonce pas à tous ses biens, ne peut être mon disciple»*. (Lc 14, 33).
La construction du Royaume de Dieu exige donc des renoncements et des choix à opérer. Etre disciple du Christ, c'est recevoir son enseignement, c'est accepter de se former par lui. On croit ou on ne croit pas. Le risque encouru par Jésus, Fils de Dieu, est celui d'avoir pris un visage d'homme. Or, il ne suffit pas de voir Jésus pour entrer dans son mystère, il faut saisir dans sa parole la présence de Dieu. Mais la foi et la non-foi signifient ici vie et mort. Jésus éclaire le devenir de la foi en elle-même: la foi advient dans une rencontre entre Dieu qui attire et l'homme qui accueille. Avoir la foi, c'est accueillir Jésus, dans son être historique, dont la présence vivante donne le salut. La rencontre du Christ et l'adhésion à sa parole par la foi ouvrent à l'horizon d'une vie nouvelle, celle même de Dieu. Ainsi, quand Jésus dit *«Celui qui ne porte pas sa croix pour marcher derrière moi ne peut être mon disciple»*, il ne s'agit nullement d'une exaltation de la souffrance, mais d'accueillir totalement dans la foi, le Fils de Dieu venu du ciel. La foi incite à opérer des choix dans la vie. Les apôtres ont dû choisir Jésus sans tout comprendre, et renoncer à leur manière habituelle de concevoir la religion comme un accomplissement de rites, de fêtes et de lois.
Croire, c'est choisir. Choisir de suivre telle coutume, tel fétiche ou non, choisir de continuer à fréquenter telle personne, telle association ou non. Nous pensions avoir choisi Jésus une fois pour toutes, mais c'est tous les jours que nous devons choisir. Choisir Jésus, c'est être capable d'accepter la nouveauté. Dans notre société, il est devenu difficile d'envisager un avenir humain au milieu du brouillage des repères, encouragé sur le plan théorique par les chantres du malheur, de la rhétorique trompeuse et de la mauvaise publicité. L'histoire africaine est souvent racontée comme le récit des guerres et de la pauvreté, à une époque où règne la culture de *«l'impossible»*. Tout se passe comme si plus rien de positif ne pourrait surgir de notre vie individuelle, familiale, ecclésiale et sociale. Choisir Jésus dans ce contexte, c'est reconnaître qu'il est possible de sortir des conceptions fixistes de la vie, qui occultent le fait que du monde présent, peut encore surgir un avenir. Le Christ nous invite à proscrire la résignation à l'injustice et au malheur, aux douleurs privées et collectives. Tournés vers l'avenir, il assure qu'un jour viendra où les larmes seront essuyées et les injustices réparées. En ce sens le message de Jésus éclaire l'histoire comme réserve de possibles, selon la volonté de Dieu, et la transforme en devenir, en chacun de ses points.

Fr. Claver BOUNDJA, O.P.

Extrait du Communiqué final de la session inaugurale du Conseil d'administration de Caritas Congo

Les travaux de la session inaugurale du Conseil d'administration de Caritas Congo ont eu lieu à Brazzaville, du 21 au 22 août 2007, dans la salle de réunions «Espace Marcel Nzobo». La cérémonie d'ouverture a été placée sous les auspices du président de Caritas Congo, Mgr Ernest Kombo.

Ouvrant les travaux, le président de Caritas Congo a reconnu l'impact des pesanteurs historiques ayant jonché le chemin vers ce Conseil d'administration et, fait savoir que c'est grâce à l'interpellation d'une Ong partenaire, en l'occurrence Caritas France, qu'il avait réussi à les inviter au tour de cette table de travail. Mgr Kombo a remercié les participants, soulignant qu'un travail fructueux au service de l'Eglise, un travail de restructuration et de redynamisation de Caritas Congo, s'initiait avec chacun des participants, pour mieux réguler toutes ses actions; un travail dont dépendra en grande partie la poursuite de la collaboration avec les différents partenaires. *«Votre place et votre rôle sont irremplaçables et incontournables pour que notre foi puisse s'exprimer d'une manière conséquente et cohérente»*, a dit le président, avant d'indiquer que Caritas Congo avait réalisé plusieurs activités, surtout en ce qui concerne l'assistance aux populations démunies, au sortir des guerres fratricides. Par ailleurs, Mgr Kombo a dit, en substance, qu'avec cette structure qu'est le Conseil d'administration, Caritas Congo pourra entreprendre, de manière optimale, toutes les activités à venir, avec l'appui d'autres partenaires au développement. Il a, en outre, révélé que si tous les catholiques prenaient conscience de leur identité, de leurs atouts, ils ne créeraient aucune autre Ong et militeraient au sein des Caritas nationales qui auraient l'avantage de susciter des initiatives de la base et les coordonneraient à tous les niveaux, même international, à travers son réseau.
Le deuxième jour a été consacré à la présentation du programme d'activités 2007, du Diro de Caritas Congo et à l'élection du vice-président du C.a, et au listing des projets en cours et à venir. Présentant le programme 2007 de la structure, M. Placide Milongo a indiqué qu'il s'articulait autour de trois actes, à savoir: L'enquête sur la pauvreté; la participation aux opérations de lutte contre le Vih-Sida, le paludisme et la poliomyélite; l'appropriation du processus Diro. Il a ajouté que l'enquête attendait l'aval des évêques pour sa publication. Il a, aussi, abordé le problème des faiblesses dans la mobilisation des ressources pourtant versées dans les diocèses et les difficultés de paiement des cotisations au niveau international.

Recommandations faites par les administrateurs

Ils ont recommandé:

*** La nomination d'un aumônier dans des délais raisonnables**
*** La désignation d'un délégué du personnel pour la signature du règlement intérieur du personnel.**
*** La révision des articles 11; 12; 21; 31; 32; 37 des statuts et 16 et 22 du règlement intérieur.**
*** Une rencontre des administrateurs avec les évêques.**
M. Maurice Ognamy a été élu vice-président du Conseil d'administration en application de l'article 20 des statuts. La prochaine session du C.a aura lieu, les 11 et 12 décembre et l'Assemblée générale se tiendra, du 13 au 15 décembre 2007.
Les participants ont, par ailleurs, adressé leurs remerciements à Son Excellence Mgr Kombo et à M. Paul Samangassou pour leur disponibilité et la pertinence de leurs enseignements.

Fait à Brazzaville,
le 22 août 2007

Le Conseil d'Administration
Le président des travaux
Mgr Ernest Kombo
Le secrétaire des travaux
F. Sogni Zaou

Noces d'argent de l'abbé Pierre Akabanziami

L'abbé Pierre Akabanziami, prêtre du diocèse de Nkayi et recteur du séminaire Saint Gabriel de Dolisie, célébrera son 25ème anniversaire de vie sacerdotale, dimanche 9 septembre 2007, à la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Sibiti. Ce jubilé d'argent aura lieu au cours d'une cérémonie que présidera Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. L'abbé Pierre Akabanziami a été ordonné prêtre à la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Sibiti, le dimanche 4 juillet 1982, par Son Exc. Mgr Godefroy Emile Mpwaty éveque de Pointe-Noire.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre livraison n°2723 du vendredi 31 août 2007, à la page 9, sur le nom du président de la chorale Père Paul Ondia de la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé. Lire plutôt Gustave Pana Zoula au lieu d'Emmanuel Zoula. Toutes nos excuses pour le désagrément causé.

Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire
B.P:4315, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert de deux actes sous signatures privées:
La Décision du gérant des Etablissements NDOKO portant Transformation desdits établissements en société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée: «NDOKO-SARLU», en date à Pointe-Noire, du 03 juillet 2007 et comme conséquence immédiate de cette transformation, la Radiation des Etablissements NDOKO;
-Les Statuts de la nouvelle société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée: «NDOKO-SARLU», en date à Pointe-Noire, du 10 juillet 2007;
Actes reçus en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, et ayant fait l'objet de dépôts au rang de mes minutes, le huit août deux mille sept.
Les caractéristiques de cette nouvelle société «NDOKO-SARLU» sont les suivantes:
1-FORME: Société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU);
2-OBJET: La société a pour objet: le commerce général, l'alimentation, l'import et l'export, les prestations de services on et offshore, l'hôtellerie, dépôt et débit de boissons;
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.
3-DENOMINATION: La dénomination de la société est:«NDOKO-SARLU».
4-SIEGE SOCIAL: Il est fixé à Pointe-Noire, quartier Mbota-Raffinerie, boîte postale 1815, République du Congo.
5-DUREE: La durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) années.
6-CAPITAL SOCIAL: Le capital social est de Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA, divisé en Trois cents (300) parts sociales égales de Cinq mille (5 000) francs CFA chacune.
7-GERANT-ASSOCIE UNIQUE: Monsieur Paul OMOUANDINGA, Associé unique de la société NDOKO-SARLU, est nommé Gérant.
8-REGISTRE DU COMMERCE ET DE CREDIT MOBILIER (R.C.C.M.): La radiation des Etablissements NDOKO du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier suivant Certificat de radiation délivré, le 17 août 2007, par le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et dont le dispositif est le suivant:
COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE
GREFFE COMMERCIAL

CERTIFICAT DE RADIATION

Le Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, y demeurant soussigné.
Vu la demande en date du 14 août 2007 de Monsieur Paul OMOUANDINGA, gérant des Etablissements «NDOKO», immatriculés sous le numéro RCCM 01 A 988 du 25 septembre 2001, à Pointe-Noire,

CERTIFIE

Par les présentes que les Etablissements «NDOKO» ont fait l'objet d'une radiation du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).
En foi de quoi, le présent Certificat est établi, signé, revêtu de notre sceau et délivré à la demanderesse, pour servir et valoir ce que de droit-
Fait en notre Cabinet, au Palais de Justice.
Pointe-Noire, le 17 août 2007.
Le Greffier en Chef
Maître Jean Clément NGATALI».

A conduit à l'immatriculation de la nouvelle société: «NDOKO-SARLU». Celle-ci se trouve ainsi immatriculée sous le n°C.G.PNR. R.C.C.M. 07 B 212.
Pour insertion
Maître François Den LOUBOTA

Etude de Maître François Den LOUBOTA
Notaire
B.P:4315, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Il appert d'un acte authentique reçu, le 02 août 2004, en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, la constitution de la société à responsabilité limitée dénommée:«ASSISTANCE MARITIME DU KOUILOU», en abrégé «A.M.K.-SARL», aux caractéristiques suivantes:
1-FORME: Société à responsabilité limitée (SARL);
2-OBJET: La société a pour objet:
1-Le transport fluvial et maritime de tous matériaux, matières premières ou dérivés, de tous produits de toutes natures et de passagers;
2-L'exploitation, la location, l'affrètement, le négoce de bateaux, de barges, de pontons et de tous autres engins ou matériels utilisables en milieu maritime ou fluvial;
3-La construction, la réparation, l'entretien de bateaux, de barges, de pontons ou de tous autres engins ou matériels utilisables en milieu maritime ou fluvial;
4-La formation, le placement de tous personnels oeuvrant dans le domaine maritime ou fluvial;
5-La fourniture de matériels, produits alimentaires, moyens humains pouvant se rattacher au domaine maritime ou fluvial;
6-L'importation de pièces détachées et de matières liées à l'exploitation;
7-Tous achats, ventes, importations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes;
8-La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou association en participation.
3-DENOMINATION: La dénomination de la société est «ASSISTANCE MARITIME DU KOUILOU», en abrégé «A.M.K.-SARL».
4.SIEGE SOCIAL: Il est établi à Pointe-Noire, rue Tchibala, Côte Sauvage, boîte postale 285, République du Congo
5-DUREE: La durée de la société est de quatre vingt dix neuf (99) années.
6-CAPITAL SOCIAL: Le capital social est de Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en Deux cents (200) parts sociales égales de Cinq mille (5 000) francs CFA chacune.
7-GERANT: Monsieur Jean Philippe BECHEMIN, Associé majoritaire de la société A.M.K.-SARL, est nommé Gérant statutaire.
8-REGISTRE DU COMMERCE ET DE CREDIT MOBILIER (R.C.C.M.): La société «A.M.K.-SARL» est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°C.G.PNR. R.C.C.M.2004 B 567.

Pour insertion
Maître François Den LOUBOTA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS AU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
N° 39/07 /MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
13.919 du 02.08.07	Parcelle 32 Bloc 05 Section Q Superficie 548m²	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	MAMADOU Yattassaye Modibo Gabin
13.920 du 02.08.07	Parcelle 02 Bloc 87 Section CF Superficie 500m²	Mont Kamba	04 LOANDJILI	KABI Arade Omer
13.954 du 07.08.07	Parcelle 02 Bloc 39 Section BW Superficie 400m²	Mongo Mpoukou	04 LOANDJILI	DIMI Hélène
13.955 du 07.08.07	Parcelle 03 Bloc 06 Section CK Superficie 400m²	Mont Kamba	04 LOANDJILI	LOUSSAKA Josephine
13.958 du 07.08.07	Parcelle 04 Bloc 15 Section BS Superficie 500M²	Tchimbamba	01 LUMUMBA	MBOUKA DIT LOUKOKI Adrien
13.960 du 08.08.07	Plles 1 à 10 Bloc 33 Section BM Superficie 1.000m²	Ngoyo	03 TIE-TIE	Ecole Privée Les petits Fils de St Joseph
13.969 du 10.08.07	Plles 7, 7bis Bloc 332bis ex 49 Sect. BS Superficie 774,50m²	Tchimbamba	01 LUMUMBA	BIBISSI Christia Vestale
12.570 du 08.09.06	Parcelle 04 Bloc 223 bis Section BS Superficie 500m²	Tchimbamba	01 LUMUMBA	ANGOLO Lucie Aline
13.970 du 10.08.07	Parcelle 04 Bloc 65 Section AF Superficie 1.000m²	Siafoumou	03 LOANDJILI	BIBISSI Thecia Colombe
13.971 du 10.08.07	Parcelle 371 Bloc / Section M Superficie 449,62m²	Tchimbamba	01 LUMUMBA	BIBISSI Estia Davy
13.972 du 10.08.07	Plles 01, 02 Bloc 128 Section AL Superficie 1.000m²	Loandjili	04 LOANDJILI	BIBISSI Nicia Mureille
13.973 du 10.08.07	Plles 05 ex 06 Bloc 25 Section AL Superficie 800m²	Loandjili	04 LOANDJILI	BIBISSI Jean Claude Junior
13.974 du 10.08.07	Plles 39, 39 bis Bloc / Section F Superficie 4.550m²	Centre Ville	01 LUMUMBA	COQUET Valery
9.773 du 07.01.04	Parcelle 06 Bloc 102 Section BP Superficie 1.000m²	Warf	01 LUMUMBA	PANDI Dieudonné
13.907 du 31.07.07	Parcelle 04 Bloc 43 Section BP Superficie 600m²	Mpita	01 LUMUMBA	MAYILOU Joseph
13.965 du 10.08.07	Parcelle 04 Bloc 65 Section R Superficie 211,06m²	Grand Marché	01 LUMUMBA	KADY Germaine Sylvie
13.799 du 03.07.07	Parcelle 05 Bloc 49 Section ACK Superficie 500m²	Mont Kamba	04 LOANDJILI	SALISSA Fleur Bertille
13.956 du 08.08.07	Plles 5,6,11,12 Bloc 05 Section BX Superficie 2.000m²	Côte Matève	03 TIE-TIE	IHOU Myriam
13.957 du 08.08.07	Plles 01, 07 Bloc 05 Section BX Superficie 1.000m²	Côte Matève	03 TIE-TIE	IHOU Myriam
13.975 du 10.08.07	Parcelle 04 Bloc 13 Section BM Superficie 500m²	Ngoyo	03 TIE-TIE	CABOT Lomane
13.968 du 10.08.07	Plles 5,6,25,26 Bloc 01 Section BX Superficie 2.000m²	Côte Matève	03 TIE-TIE	MATOKO MA TSIEYILA
13.959 du 08.08.07	Parcelle 11 Bloc 201 Section BL Superficie 500m²	Ngoyo	03 TIE-TIE	PEMBE MOUELET Gisèle

Au-delà d'un délai de deux (02) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pointe-Noire, 10 août 2007
Pour Insertion légale
Tite KABA
Inspecteur Principal des Impôts

D.s.r.p (Document de stratégie de réduction de la pauvreté)

Adoption des dix cahiers sectoriels issus des consultations

Dans le cadre de l'élaboration de la version finale du Document de stratégie de réduction de la pauvreté, le comité national de lutte contre la pauvreté a organisé un atelier de validation du rapport synthèse des consultations sectorielles, du 28 au 29 août 2007, au palais du parlement, à Brazzaville. La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par Pierre Moussa, ministre d'Etat, ministre du plan, de l'aménagement du territoire et président du comité national de lutte contre la pauvreté, en présence du ministre de l'économie, des finances et du budget, Pacifique Issoïbeka et du secrétaire technique permanent du comité de lutte contre la pauvreté, Jean Baptiste Ondaye. A l'issue de cet atelier, les participants ont adopté les dix cahiers sectoriels issus des consultations sur les stratégies sectorielles.

Plus de cent personnes y ont pris part, parmi lesquelles les directeurs généraux des administrations publiques, les partenaires du Congo au développement, les représentants des organisations de la société civile, les rapporteurs des consultations sectorielles, etc. Le principal objectif de cet atelier a été d'examiner et d'apporter des contributions nécessaires sur les dix cahiers sectoriels constituant les sept axes prioritaires du D.s.r.p final qui définira, dans les prochaines années, la politique de développement du gouvernement congolais.

Les travaux, qui se sont déroulés en commissions, ont permis d'approfondir les discussions sur le contenu des différents cahiers amorçant l'analyse des thèmes fondamentaux comme la gouvernance, l'accès aux services sociaux de base(éducation, santé, V.i.h-sida, recherche scientifique et innovation, technique, jeunesse, sport, arts, culture et tourisme); l'environnement et le cadre de vie (eau potable, habitat), la protection sociale et le développement des infrastructures (transport, communication et technologie de l'information, énergie), la promotion de la croissance, la stabilité du cadre macroéconomique (agriculture, industrie, forêts, pétrole, mines, micro finance, secteur privé, intégration sous-régionales); la décentralisation et développement départemental et local équilibrés

Pour Jean Baptiste Ondaye, «*Cette phase de consultations sur la stratégie sectorielle du D.s.r.p au Congo, permettra, à chaque partie prenante, d'apporter des informations complémentaires, des observations et critiques constructives sur les différents cahiers soumis à leur examen pour validation*».

Pierre Moussa, en sa qualité de président du comité national de lutte contre la pauvreté, a signifié que «*Ces travaux, maillon de la chaîne d'élaboration du D.s.r.p (Document de stratégie de réduction de la pauvreté) s'inscrivent dans une démarche d'appropriation et d'implication du gouvernement dans le processus global de développement, suivant les recommandations du sommet mondial du Millénaire, tenu en septembre 2000, à New York.*»

Au cours de ces travaux, les participants ont fait l'état des lieux des secteurs, en soulignant les principales contraintes et défis à relever; en fixant les objectifs à moyen terme de ces secteurs; en formulant les stratégies et les actions prioritaires des différents secteurs et, en évaluant les contraintes et les risques de mise en œuvre des stratégies sectorielles et ceux liés à la S.r.p (Stratégie de réduction de la pauvreté).

Comme contraintes et risques, les participants ont identifiés ceux de nature endogène et ceux de nature exogène, touchant les domaines politiques, institutionnels et sociaux. «*Au niveau politique, quoique des réels efforts soient consentis en faveur de la paix, la sécurité par la réinsertion des ex-combattants, la fragilité de la sécurité constitue une menace potentielle. Au niveau institutionnel, la faiblesse des institutions de coordination de la stratégie est le principal risque. D'autres risques évidents portent, aussi, sur la non application des réformes administratives et structurelles, l'incapacité de la direction nationale de statistique d'assurer la collecte, le traitement et la diffusion des données*», relèvent ces consultations multisectorielles et participatives d'août 2007.

Pacifique Issoïbeka.

Pierre Moussa.

Jean Baptiste Ondaye.

«*Sur le plan économique, plusieurs pesanteurs méritent une attention particulière: la faible diversification des bases productives, l'incapacité à assurer un équilibre macroéconomique sain, conforme aux exigences régionales et à celles des institutions financières internationales, la faible mobilisation et absorption des ressources financières, surtout des ressources P.p.t.e qui seront mises à la disposition du Congo. Du côté social, les contraintes identifiées sont liées à la faible organisation de la société civile, la faible mobilisation des partenaires internationaux, la faible appropriation de la S.r.p par les différents acteurs; à l'incivisme et à la non participation des populations*»

Vu l'ouverture de l'économie congolaise au commerce mondial et sa forte dépendance aux ressources pétrolières et forestières, les principales contraintes exogènes proviendraient de la chute des cours des matières premières et de la détérioration des termes de l'échange. A cela, il faut ajouter le mouvement de «*yoyo*» des principales monnaies internationales surtout le dollar qui affecteraient, négativement, le niveau de la dette extérieur pour laquelle le pays a souscrit à l'initiative P.p.t.e (Pays pauvres très endettés),en vue d'un allègement significatif.

Le document final sera proposé, le 20 septembre 2007, à l'appréciation du gouvernement et transmis, le 15 octobre 2007, à la Banque mondiale pour approbation.

Philippe BANZ

Département du Pool

Des ex-combattants ont été formés dans le cadre du P.n.d.d.r

Les ex-combattants ayant suivi, du 7 au 13 août 2007, à Kinkala, chef lieu du département du pool, la formation relative à leur réinsertion sociale et économique, organisée par l'alliance entre le C.i.f.co.m (Centre international de formation et de consultation en management de métier) et l'A.mb.k. (Association Mbanza-kongo), sous la supervision du P.n.d.d.r (Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion)-Pool, se sont dits satisfaits du contenu des enseignements reçus, malgré le court temps de cette formation.

A l'issue de cette première vague de formation qui a regroupé 507 ex-combattants dans sept sites retenus dans le département (Kinkala, Louingui, Boko, Loumo, Mbanza-Ndounga, Ignié et Mouambé Léfini), nos impressions sont bonnes surtout que les bénéficiaires attendus ont répondu à l'appel, malgré les difficultés de communication rencontrées. Nous sommes heureux de constater que les ex-combattants ont assimilé beaucoup de choses à la lumière des résultats de l'évaluation faite», a affirmé M. Cyriaque Miankouikila, superviseur des localités ayant abrité la formation.

Au cours de l'identification des projets présentés par chacun des ex-combattants, il a été constaté que la majorité s'est regroupée autour des projets agro-pastoraux et de pisciculture. Le petit commerce a, également, suscité l'engouement des ex-combattants. «*Pour ceux qui se sont regroupés, les agences d'encadrement, qui prendront le relais de cette formation, leur feront signer des contrats pour les orienter. Ces agences monteront, d'abord, des microprojets, selon leurs spécificités librement choisies par les ex-combattants et soumis au H.c.r-Ec (Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants) pour validation, avant de remettre, à chacun, une avance financière proportionnelle à son projet, pour démarrer ses activités*», a déclaré M. Miankouikila.

La première vague des ex-combattants formés a signé, à la fin de cette formation, une «*convention d'assistance conseil suivi*» rattachant un promoteur et une agence d'encadrement, pour un micro-projet d'activités génératrices de revenus.

Cette convention prendra fin un an après la date d'exigibilité de la dernière tranche de paiement de la subvention. Seuls les bénéficiaires, qui auront réussi à réaliser leurs activités ou projets avec la première tranche, pourront percevoir le reste du financement.

Par ailleurs, les ex-combattants formés à Kinkala ont souhaité une amélioration dans l'organisation des deux prochaines formations que recevront, dans l'ensemble, 1.172 ex-combattants.

(A.c.i)

Recherches scientifiques

Josephat Tsinga accuse le Ministère des P.m.e d'avoir détourné son projet

Ingénieur géologue congolais, créateur de la F.i.c.c. (Fabrique industrielle des céramiques du Congo), une société basée à Pointe-Noire, Joseph Tsinga est à l'origine de la découverte et la valorisation d'un gisement d'argile noble servant à la fabrique des briques cuites de tous formats, pavés, tuiles, carreaux, etc., à Les Saras, dans le département du Kouilou. Un projet qui a nécessité au chercheur huit années de travail acharné et détourné par le Ministère des P.m.e, chargé de l'artisanat qu'il accuse.

Joséphat Tsinga

**Qui êtes-vous, M. Joséphat Tsinga?*

**** Né le18 juillet 1963, à Bouloungui, au Kouilou, marié et père de deux filles, je suis titulaire d'un D.e.s (Diplôme d'études supérieures) en sciences de la terre. En 1989, je me suis inscrit au C.e.s.e.v (Centre d'études supérieures en exploration et valorisation), aux Vandoeuvres de Nancy, où je n'ai, malheureusement, pas étudié, parce qu'arrivé en retard. Une nouvelle inscription m'a conduit, l'année suivante, en Belgique, pour un 3ème cycle, aux universités de Bruxelles, Liège, Gembloux et Louvain-La-Neuve, pour des études en prospections hydrogéologiques. En 1991, je réalise les études hydrogéologiques de la crête gréseuse de Wancennes-Sevry, à Beauraing, à la demande de la S.w.d.e (Société wallonne des distributions d'eau. L'année suivante, je suis stagiaire sur le site pétrolier de Total, dans le bassin parisien, à Montmirail. J'ai été, également, stagiaire dans les suivis géologiques des forages en cours et différés en off shore à Elf Congo. De 1994 à 1998, j'ai participé à la recherche de l'or primaire dans le Mayombe, pour le compte de la société Samax Congo. De 1999 à 2002, j'ai été chef de missions de recherches d'or du permis *«Les Saras»*, pour le compte de la société Metra Congo.**

Chercheur indépendant sur la localisation et la valorisation des argiles nobles de *«Les Saras»*, en 2006, j'ai signé un contrat avec le C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan) pour la fourniture des briques, lors du 46ème anniversaire de l'indépendance du Congo, à Dolisie. Faute de moyens financiers et matériels, je n'ai fourni que 5000 briques ayant servi à la construction d'une partie du mur de clôture de la gare de Dolisie. Je suis co-fondateur, en janvier 2007, du cabinet Géotech (Etudes et techniques géologiques), qui, en février 2007, a signé un contrat avec la société Pilatus Energy Congo, pour la participation aux travaux d'exploration pétrolière dans le bassin de la cuvette congolaise *«permis N'goki»*. De février à mars 2007, j'ai participé aux travaux d'exploration pétrolière dans le permis N'goki, accompagné d'une équipe des géologues de Géotech. Actuellement, cette équipe qui évolue sous mon encadrement, poursuit sa prestation dans le permis suscité.

En avril 2007, j'ai signé un contrat avec la compagnie minière du Chaillu, filiale du consortium américain Mexivada mining corporation, dans la recherche de l'or et du diamant sur le permis Malambani (Mayoko), Ditsandou (Yaya) et N'zabi (Kimono), en qualité de consultant permanent. Je suis créateur, en 2007, de la F.i.c.c. (Fabrique industrielle des céramiques du Congo), société de droit congolais basée à Pointe-Noire.

**Quel problème vous amène à La Semaine Africaine?*

****Il s'agit de la valorisation d'un gisement d'argile noble pour briques cuites de tout formats (pavés, tuiles, carreaux, etc.). Cette mise en valeur a été étudiée, depuis huit ans, sur ma seule initiative, sans fonds de recherches ni de l'Etat congolais, ni d'un quelconque privé. Malheureusement, M. Martin Parfait Coussoud Mavoungou, originaire de Mvouti, comme moi, alors ministre des Petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat, ayant perçu que je connais des déboires à trouver un financement semi-industriel, réalise qu'il peut exploiter ce dur labeur qui m'a plongé dans la misère, la dépersonnalisation et le cauchemar. En signant un protocole d'accord avec les Coréens. A cause de la non application du droit d'auteur, je viens dénoncer cette mascarade qui n'a de pareille nulle part qu'au Congo. Cette adresse devra interpeller l'Etat congolais, à travers votre bihebdomadaire, et j'avoue que je ne me laisserai jamais faire, face à la spoliation de la propriété intellectuelle défendue, avec énergie, par l' O.a.p.i (Organisation africaine pour la propriété intellectuelle).**

**Auriez-vous un message, pour finir?*

**** Je souhaiterais que les pouvoirs publics encouragent, dans le sens patriotique, les initiatives privées génératrices d'emplois, par l'octroi des crédits nationaux, pour l'éclosion d'un capitalisme national. Le Sénégal, le Mali, le Niger sont parmi des exemples à citer, en Afrique, qui démontrent à suffisance que le développement passe, tout d'abord, par les nationaux.**

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

ANNONCE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE / CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL D'APPUI DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)

I-CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale procèdent à la mise en place du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP). Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage est l'Agence d'Exécution (Maître d'Ouvrage) du projet, qui sera exécuté sur une période de cinq (5) ans.

Pour la mise en œuvre du projet, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage recrute le personnel d'appui appelé à travailler au Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales.

II- POSTES A POURVOIR

Les postes à pourvoir sont les suivants:

2.1. ASSISTANTE DE DIRECTION

2.1.1. Termes de référence

Sous l'autorité du Coordonnateur, l'Assistante de Direction du Projet a pour tâches:

- Réaliser les tâches administratives liées au Coordonnateur (saisie, impression, reliure...);
- Recevoir et analyser le courrier arrivée;
- Traiter le courrier départ (enregistrement, transmission...);
- Préparer les correspondances courantes;
- Assurer la circulation de l'information dans toute la structure;
- Classer et archiver les documents administratifs;
- Prendre des rendez-vous;
- Préparer les déplacements du Coordonnateur;
- Elaborer les procès-verbaux des réunions de l'Unité de Coordination du Projet;
- Accueillir les visiteurs et les orienter;
- Recevoir des appels téléphoniques;
- Tenir la caisse des menues dépenses en relation avec le Comptable;
- Assurer d'autres menus travaux.

2.1.2. Profil

- Détenir un diplôme de niveau BAC+2 (DUT ou BTS de secrétariat ou d'assistance de direction);
- Avoir une expérience de 3 ans, au moins, en matière d'appui à des cadres de direction;
- Maîtriser l'utilisation des logiciels suivants: Word, Excel, Access, PowerPoint;
- Savoir s'exprimer en français; la connaissance de l'anglais serait un atout.

2.2. ASSISTANT(E) EN PASSATION DE MARCHES

2.2.1. Termes de référence

Sous l'autorité du Responsable en Passation de Marchés (RPM), l'Assistant(e) en passation de Marchés a pour tâches:

a) Sur le plan administratif

- Traitement du courrier arrivée et départ du Spécialiste du/ou vers le Coordonnateur;
- Préparation et suivi des correspondances courantes liées à la passation des marchés;
- Saisie des documents et confection des rapports ayant trait à la passation des marchés de la section;
- Relation avec les différentes agences d'exécution, en ce qui concerne, notamment les termes de référence, les spécifications techniques, les réponses aux questions des soumissionnaires;
- Suivi des contrats signés (achats, consultants, abonnements);
- Tenue de tous les dossiers et fichiers nécessaires à une bonne gestion des marchés;
- Mise à jour de la liste des fournisseurs potentiels locaux ou étrangers, des prix courants des biens et services;
- Etude des prix de biens et services courants;
- Classement et archivage des dossiers de passation des marchés, en vue de faciliter le travail d'audit des marchés du projet.

b) *Sur le plan passation des marchés, sous le contrôle du Spécialiste:*

- Suivi de l'exécution du plan annuel de passation des marchés;
- Préparation des projets d'avis généraux de passation de marchés;
- Assistance au Spécialiste de la section dans le suivi des dossiers d'appel d'offres, demandes de proposition, consultation de fournisseurs et de manifestations d'intérêt;
- Elaboration des comptes rendus des séances d'ouverture des plis.

2.2.2. Profil

- Détenir un diplôme de niveau BAC + 2 (DUT, BTS, DEUG droit, économie, gestion, communication, sociologie);
- Avoir une expérience de 3 ans, au moins, en matière d'appui à des cadres de direction en rapport avec la passation de marchés, dans le contexte des financements internationaux (Banque Mondiale, Union Européenne, BAD...);
- Maîtriser l'utilisation des logiciels suivants: Word, Excel, Access, PowerPoint;
- Savoir s'exprimer en français; la connaissance de l'anglais serait un atout.

2.3. POSTE DE CHAUFFEURS

2.3.1. Chauffeur du Coordonnateur

Termes de référence:

Sous la responsabilité du Coordonnateur, le Chauffeur du Coordonnateur a pour tâches:

- Prendre et déposer, à domicile, le Coordonnateur du Projet;
- Transporter le Coordonnateur pendant les heures de service, dans le cadre de ses missions;
- Transporter le Coordonnateur, lorsqu'il est en mission dans les Départements couverts par le Projet;
- Déposer ou retirer, à la demande du Coordonnateur, tous documents ayant trait aux activités du projet;
- Assurer des tâches d'appui ponctuel(photocopies, assemblage, reliure, préparation du café…);
- Veiller au bon fonctionnement du véhicule (vérification permanente des éléments de base: carburant, huile, eau, pneus, essuie-glace, kilométrage…) et signaler toutes anomalies à la hiérarchie.

2.3.2. Chauffeur de liaison

Termes de référence:

Sous la responsabilité du Responsable Administratif et Financier (RAF), le Chauffeur de liaison a pour tâches:

- Prendre et déposer, à domicile, le personnel du Projet;
- Transporter le personnel du projet, pendant les heures de service, dans le cadre de leurs missions respectives;
- Transporter le personnel vers des départements couverts par le Projet;
- Transporter le personnel de la Banque Mondiale, dans le cadre des missions de supervision du Projet;
- Assurer, en véhicule, la relation avec des entités telles que: Cabinet du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Mission Résidente de la Banque Mondiale, agences d'exécution du Projet, autres projets, autres institutions internationales, publiques ou privées, pour:

* Dépôts ou retraits de documents, courriers, avis de réunions…

* Transport du matériel, fournitures... rentrant strictement dans le cadre du Projet.

- Assurer des tâches d'appui ponctuel (photocopies, assemblage, reliure, préparation du café…);
- Veiller au bon fonctionnement du véhicule (vérification permanente des éléments de base: carburant, huile, eau, pneus, essuie-glace, kilométrage…) et signaler toutes anomalies à la Hiérarchie.

2.3.3. Profil des chauffeurs

- Détenir un diplôme de niveau Brevet des collèges (BEMG, BEPC);
- Détenir un permis de conduire de catégorie A et B;
- Avoir une expérience de 5 ans, au moins, en matière de conduite, notamment en milieu rural;
- Une expérience de mécanicien serait un atout;
- Savoir s'exprimer en français.

III- COMPOSITION DU DOSSIER POUR TOUS LES POSTES A POURVOIR

3.1. Pour les postes d'assistante de direction et d'assistant (e) en passation de marchés

Le dossier sera composé des éléments suivants:

- Une demande dactylographiée adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de coordination du Projet;
- Une lettre de motivation (maximum 2 pages);
- Les copies légalisées des diplômes;
- Un curriculum vitae détaillé qui met en exergue les connaissances et expériences pertinentes;
- Une attestation de travail;
- Un certificat de nationalité;
- Un casier judiciaire de moins de 3 mois;
- 2 photos en couleur format identité.

3.2. Pour les postes de chauffeurs

Le dossier sera composé des éléments suivants:

- Une demande dactylographiés adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du projet;
- Une lettre de motivation (maximum 2 pages);
- La copie du diplôme requis légalisée;
- Les copies légalisées du permis de conduire de catégorie A et B;
- Un curriculum vitae qui met en exergue les connaissance et expériences pertinentes;
- Une attestation de travail;
- Un certificat de nationalité;
- Un casier judiciaire de moins de 3 mois;
- 2 photos en couleur format identité.

IV- DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS POUR CHAQUE POSTE

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature, au plus tard, le 17 septembre 2007 et, impérativement, sous enveloppe fermée, au siège du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), ex-Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles et Forestiers), sis quartier Mpila; B.P: 2456, en face de la station TOTAL.

Inscrire, sur l'enveloppe, ce qui suit: «Candidature au poste de…….. (Indiquez le poste auquel vous postulez: Assistante de Direction, Assistant (e) en Passation de Marchés, Chauffeur du Coordonnateur, Chauffeur de Liaison), à n'ouvrir qu'en commission d'évaluation».

N.B. Un candidat ne peut postuler que pour un poste

V- EVALUATION DES DOSSIERS

L'évaluation des dossiers des candidats sera effectuée par une Commission mise en place par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Par la suite, le Gouvernement devra recueillir l'avis de non objection de la Banque Mondiale pour le choix définitif du candidat ou la candidate à chacun des postes ci-dessus.

VI- CONDITION DE RECRUTEMENT

Application des Directives de la Banque Mondiale, en matière de recrutement des consultants individuels.

«Les candidatures féminines sont encouragées»

Fait à Brazzaville, le 31 Août 2007

Le Coordonnateur

Pierre-Claver OBOUKANGONGO

Musique: Princess Lover

l'album «Tous mes rêves» sort le 17 septembre

Le prochain album de la chanteuse de zouk martiniquaise Princess Lover s'intitule: Tous mes rêves. Estampillé U.L.M Universal, sa sortie mondiale est prévue pour le 17 septembre 2007. C'est ce que nous a laissé entendre l'artiste, dans l'interview qu'elle nous a accordée, après les deux concerts qu'elle a livrés, les 3 et 4 août 2007, respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Opus de 16 titres, «Tous mes rêves» contient des thèmes qui, selon Princess Lover, ne sont pas trop loin de «Mon soleil», l'album qui l'a révélée au grand public. *«Car, comme on le dit, on ne change pas une équipe qui gagne. Mais, effectivement, le précédent, c'étais le regard d'une petite fille, qui devient femme. Et là, je crois que c'est surtout la femme qui s'affirme. C'est Princess Lover qui a grandi. Il y a beaucoup de traces de souffrances, encore de femmes, parce que c'est vrai qu'on a tendance à m'attribuer le nom de porte-parole d'une femme, en tout cas, des émotions d'une femme. Donc, effectivement, ça se ressent, encore, aujourd'hui, dans l'album qui va sortir le 17 septembre. Beaucoup de chansons d'amour, beaucoup de problèmes sociaux, beaucoup de souffrances. Voilà une femme qui parle encore de trahison, des incompréhensions entre un homme et une femme, du désir d'avoir un bébé, finalement, la chance et la joie d'avoir un bébé dans sa vie. Enfin, des choses que tout être humain vit tous les jours. C'est encore Princess Lover, sa vie privée et la vie des autres, à travers son regard»,* a-t-elle expliqué.

«Tous mes rêves» a bénéficié de la participation de Fally Ipupa (l'un des chanteurs les plus en vogue de la RDC et ex-membre du «Quartier latin international», de Koffi Olomidé) et du Malien Mokobe. La raison? *«Vous connaissez, déjà, mon admiration pour la musique africaine. De toutes les façons, ce n'est pas parce que les Antilles se retrouvent dans un océan à côté que ça veut dire que nous ne savons pas d'où nous venons, que nous oublions nos origines et surtout nos influences musicales. Nous savons d'où les rythmes sortent et je pense que c'est surtout ça qui a du choquer, tout le monde, un peu, au Fespam, il y a deux ans: voir mon amour pour le ndombolo, se dire: mon Dieu, elle a*

Princess Lover

appris à danser ça comment et où, voilà. Bon, c'est vrai qu'on l'a ressenti dans le précédent album, avec Tu kiffes ça. Et, c'est sûr qu'avec Tu kiffes ça, c'était l'approche d'une Antillaise qui savoure le ndombolo, mais qui ne peut pas faire du ndombolo, comme le Quartier latin ou Extra Musica. Parce que tu sais que bon, de toutes les façons, tu aimes, mais ce n'est pas toi qui fais. Et là, c'est sûr que j'ai, entre temps, rencontré des gens, j'ai croisé du monde, j'ai mûri, musicalement parlant, parce qu'on ne grandit pas qu'au niveau de l'âge. Et donc, je me disais qu'avec l'amour que j'ai pour le ndombolo, l'influence coupé décalé qu'il peut y avoir partout avec les communautés que je croise, à longueur de journée, je ne pouvais faire que ça, un compromis entre le coupé décalé et le ndombolo. Et donc, j'ai pris des représentants, parce que Mokobe, c'est le Malien le plus Ivoirien du monde; j'ai fait une fusion, j'ai mélangé le coupé décalé, représenté par Mokobe du «113», et puis le ndombolo, avec Monsieur Fally Ipupa, qui a une voix extrêmement terrible. En tout cas, je suis très, très contente que ces deux artistes aient accepté mon offre, parce que c'était important, pour moi. Parce que, tu sais, quand tu fais un album, c'est vrai que tu te focalises sur les titres que tu vas promouvoir, mais je pense, aussi, que c'est important de faire des choses qu'on aime. Maintenant, tu sais que tu ne vas pas, forcément, plaire à tout le monde, mais, c'est important de présenter des choses qui nous bercent le cœur. Et c'est en l'occurrence pour ça que j'ai invité ces messieurs, parce que c'était, aussi, important, pour moi, de faire savoir ce que pouvais représenter la musique africaine, à mes yeux. Et donc, voilà, on va tous danser», s'est-elle justifié.

Véran Carrhol YANGA

Musique

Tabu Ley recherché en France pour percevoir ses droits

Selon le journal en ligne «Afrique'Echos magazine», l'A.d.a.m.i (Administration des droits des artistes et musiciens interprètes), une société basée en France qui, comme son nom l'indique, est chargée de gérer ce qu'on appelle les droits voisins des artistes musiciens, interprètes, recherche, éperdument, le célèbre chanteur congolais (RDC) Pascal Tabu Ley, dit Rochereau. Pour lui reverser ses droits qu'elle a collectés, depuis plusieurs années. Cette «manne tombée du ciel», pour Tabu Ley et dont le montant n'a pas été révélé, serait le fruit des rééditions des chansons du chanteur congolais par Sonodisc. Une maison d'édition qui avait un catalogue impressionnant - le plus important sans doute - de la musique congolaise, depuis les années 50.

Tabu Ley

Pour que Tabu Ley entre en possession de ses droits, il doit se rendre en France. Ce, avant le 8 septembre 2007. Autrement, le versement de ses sous serait, tout simplement, différé de trois mois. A défaut de se rendre à Paris, le chanteur congolais devra, sans doute, passer par l'ambassade de France, à Kinshasa.

On espère qu'avec cette «manne tombée du ciel», Pascal Tabu Ley, alias Rochereau, ne s'attirera pas des ennuis, notamment de la part de sa famille.

V.C.Y.

UNFPA

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de Poste: N° 008
Date limite de dépôt des dossiers: 14 septembre 2007
Titre du poste: Assistant(e) particulièr(e) du Représentant
Grade & Durée du contrat: GS-6/ 2 ans renouvelables
Lieu d'affectation: Brazzaville

1- Résumé des tâches
Sous la supervision directe du Représentant, le/ la titulaire assume les responsabilités et effectue les tâches suivantes:
Appuyer le Représentant dans son rôle de promotion de l'image des Nation Unies et de l'UNFPA, au niveau national et international, par le biais d'une communication courtoise et efficace avec tous les interlocuteurs et les visiteurs et / ou personnes cherchant à contacter le Représentant;
1. Préparer, en Français comme en Anglais, les correspondances, rapports, mémos, circulaires, fax, e- mails et autres, à la signature du Représentant;
2. Classer les correspondances reçues et envoyées ainsi que les dossiers confidentiels et tenir à jour les dossiers en sa possession;
3. Recevoir, répondre et filtrer les communications téléphoniques, ainsi que le courrier destiné au Représentant. Dans le cas de transmissions du courrier à d'autre services, effectuer le suivi nécessaire;
4. Faire le suivi de tous les dossiers en instance auprès du Représentant;
5. Prendre les rendez-vous pour le Représentant, et tenir à jour son emploi du temps;
6. Assumer toutes autres tâches que le superviseur pourrait lui confier.

2 - 2-Profil requis
1. Etre titulaire d'un diplôme universitaire(BAC + 2) ou d'un BTS de Secrétariat de Direction;
2. Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle en secrétariat ou assistance de Direction de haut niveau; une expérience avec les Nations unies serait un atout;
3. Avoir une excellente connaissance du Français et de l'Anglais, Parlé, lu, écrit;
4. Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique et des logiciels couramment utilisés;
5. Avoir un bon sens de l'organisation et une capacité à la discrétion;
6. Etre de nationalité congolaise (RC);
7. Avoir une aisance dans les relations interpersonnelles et faire preuve de dynamisme;
8. Disposer d'une aptitude à travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.

2- Dossier de candidature
a) Composition
1. Demande non manuscrite;
2. Curriculum vitae daté de moins d'un(1) mois;
3. Copies de diplômes et attestation des services rendus (ne pas joindre les originaux);
4. Coordonnées de contact : adresse physique, téléphonique, e-mail;
5. Attestation d'aptitude de l'anglais;
6. Trois (3) personnes de référence;

b) Lieu de dépôt: Bureau de l'UNFPA, rue Crampel (en face de la BDEAC)
Vos dossiers seront adressés à UNFPA, sous pli fermé, à l'attention de:
Représentant de UNFPA Congo
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Candidature *N° 008 /2007*
«Poste d'Assistant(e)
particulière du Représentant»
Brazzaville – Congo
Fait à Brazzaville, le 31 août 2007

NB: Nos Bureaux sont ouvertes du lundi à jeudi, de 08h à 17h30, et le vendredi, de 08h à 14h00.

Italie

Luciano Pavarotti est décédé

Luciano Pavarotti

L'un des chanteurs classiques les plus connus et appréciés au monde, le ténor Italien Luciano Pavarotti a rendu l'âme, dans la matinée du jeudi 6 septembre 2007, à son domicile, à Modène, en Italie. Le célébrissime artiste, qui était âgé de 71 ans, a succombé à un cancer qu'il traînait, depuis plus d'un an.

Luciano Pavarotti a vu le jour en 1935, à Modène, où il a fait ses premières armes comme chanteur, avec son père. En juillet dernier, il avait été opéré à New York, aux Etats-Unis, d'un cancer du pancréas. Depuis là, on n'avait plus revu le chanteur en public.

Direction départementale de la culture et des arts de Pointe-Noire

Les participants au Fespam 2007 ont été primés

Après la tenue, en juillet dernier, à Brazzaville, de la 6ème édition du Fespam (Festival panafricain de musique), la direction départementale de la culture et des arts de Pointe-Noire (que dirige Albert Kimbouala), en partenariat avec l'A.s.c.t. (Association sportive et culturelle de Total & P), a décerné, samedi 25 août 2007, au site de l'Espace du Trentenaire, à Pointe-Noire, des diplômes de participation aux groupes ponténégrins ayant participé à cette édition. En guise de reconnaissance de leur prestation avant et pendant cette grand-messe culturelle africaine. Treize groupes, au total, ont été primés: trois ensembles traditionnels, trois ensembles traditionnels-modernes, cinq orchestres modernes et deux groupes religieux.

Albert Kimbouala remettant un diplôme au représentant de l'ensemble traditionnel «Kotuka tumoka» de Pointe-Noire.

Peu avant la remise des prix, Albert Kimbouala a déclaré: *«En milieu artistique, les discours n'occupent qu'un infime espace. Il vous souvient encore qu'il y a à peine un peu plus d'un mois et demi qu'il s'est tenu à Brazzaville, la 6ème édition du Fespam, je ne saurais rester insensible, face à votre brillante prestation, c'est pourquoi, en ce jour sabbatique, je m'en vais vous décerner, au nom du ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, des diplômes et des brevets, en guise de reconnaissance, pour le travail digne d'éloge que vous avez abattu, du 7 au 14 juillet 2007, à Brazzaville».*

Equateur Denis NGUIMBI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE / CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)
N°0050/MAE-CAB/PDARP-UCP.

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un financement pour l'exécution du Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP) et a l'intention d'utiliser une partie dudit financement pour les services de consultants indiqués ci-après.

2. Le Gouvernement a convenu, avec l'IDA, de recruter un consultant, pour:
L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP), Exercices 2006 et 2007 (PPF), 2008 et 2009.

2.1 OBJECTIFS DE L'AUDIT
L'objectif de l'audit est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur les états financiers, les relevés des dépenses et les comptes spéciaux du projet relatifs au Don, pour les périodes suivantes:
(i) période des deux PPF (rapport dû, au plus tard, 4 mois après le recrutement du cabinet);
(ii) au 31 décembre 2008 et;
(iii) 31 décembre 2009.
Au cours de ses missions, l'auditeur externe pourra se référer aux travaux d'audit interne réalisés par la firme d'audit recruté à cet effet.
L'auditeur doit se prononcer sur:
a) La sincérité et la régularité des états financiers, y compris les comptes spéciaux, c'est-à-dire par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de Financement, notamment sur l'éligibilité des dépenses effectuées par le projet;
b) L'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer les rapports financiers fiables et de maintenir une comptabilité exhaustive de toutes les transactions;
c) La conformité de l'exécution du projet, conformément aux termes de l'Accord de financement et aux instructions de la Banque Mondiale, notamment le respect des obligations en matière de reporting et des délais de soumissions des audits, l'atteinte des indicateurs de performances; le respect des délais d'exécution des marchés et des activités/composantes du projet;

2.2 Profil du Consultant et du personnel clé pour la mission

Le Consultant doit être soit un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, la FIDEF ou un cabinet d'audit et d'expertise comptables agréés CEMAC et ayant une expérience confirmée en audits financiers des comptes des projets de développement, notamment les projets financés par la Banque Mondiale, la BAD, l'Union Européenne...

Le personnel clé de la mission devra comporter, au moins, (i) un Expert Comptable Diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets Banque Mondiale, (ii) un Chef de mission ayant, au moins, un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans, au moins, d'audit financier;
Une expérience du cabinet en audit des projets à base communautaire et de réhabilitation des infrastructures rurales serait un plus;

La présence d'un Spécialiste en passation de marchés, niveau (BAC + 3 ou plus) et ayant une bonne connaissance des procédures de passation de marchés de l'IDA serait un plus.
Par ailleurs, il sied de souligner que l'Unité de Coordination du Projet est en train de recruter une Firme d'Audit de réputation internationale, chargée de l'Auditeur Interne, dont l'intervention sera permanente.

3. L'Unité de Coordination du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
4. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services, notamment:
a) Documents (Brochures de présentation) indiquant, avec détails, l'exécution de travaux analogues vérifiables en matière d'audit de projets financés par la Banque Mondiale;
b) Coordonnées: noms du ou des responsables; adresse, tel, fax, E-mail.

N.B. Le PDARP se réserve le droit de solliciter toutes informations complémentaires auprès des clients antérieurs des cabinets ayant manifesté leur intérêt.
5. Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications pertinentes sera établie, en conformité avec les Directives: *«Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de 1997, révisée en mai 2002 et mai 2004»*.
Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, au sujet des documents de référence, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h00 à 14h00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé et cacheté, à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 14 septembre 2007, à 12h00, à:
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET
DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET.
SECTION PASSATION DES MARCHES
Sis Ex-Caisse de Stabilisation, Quartier Mpila, en face de la station TOTAL; Tél.: (242) 538 55 52;
E-mail: pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le 27 Août 2007

Le Coordonnateur du Projet

Pierre-Claver OBOUKANGONGO

Le Coordonnateur, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE, REP. DU CONGO, LE COORDONNATEUR, PDARP
Pierre – Claver OBOUKANGONGO

Etude de Maîtres
Séraphin Antoine MACKOSSO-DOUTA & Norbert Diétrich M'FOUTOU,
Notaires - B.P: 5953; Tél.:523-07-76/559-13-99, Pointe-Noire, République du Congo

AUSTRALIAN AFRICAN GLOBAL INVESTMENTS

«AAGI-CONGO»SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de un million (1.000.000) F.CFA
Siège social: Pointe-Noire, centre-ville, à côté de la résidence des Maires
B.P.:4450; Tél.:(242) 94-99-91; Fax: (242)94-38-75
CGPNR R.C.C.M. 07 B 666, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique en date à Pointe-Noire du vingt deux août 2007, reçu par Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, conformément à la loi 017/89 du vingt neuf septembre 1989 et à l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), enregistré à Pointe-Noire, le vingt trois août 2007, Folio 148/3, sous le n°4256, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, ayant pour caractéristiques principales:

Dénomination: AUSTRALIAN AFRICAN GLOBAL INVESTMENTS, en sigle «AAGI-CONGO» SARL.

Objet social:
- Pétrole et recherches pétrolières; Mines; Importation-Exportation: matériel, équipements liés à l'objet social; Financements et toutes participations dans d'autres sociétés similaires.
Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Siège social: Pointe-Noire, centre-ville, à côté de la résidence des Maires; B.P: 4450; Tél.: (242) 94-99-91; Fax: (242) 94-38-75, République du Congo.

Durée: 99 années
Capital social: Un million (1.000.000) F.CFA.

Cette société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro C.G.PNR R.C.C.M 07 B 666 du vingt trois août 2007 et a pour Gérant Monsieur Ahmad EL HAGE et Cogérante Madame Estelle Fransiska MEYER.

Pour Avis
Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU
Notaire

Etude de Me Chimène Prisca PONGUI
Notaire
Plateau - centreville (Entrée du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile)
B.P.: 14745 - Brazzaville - Tel: (242) 662.43.35 // 516.70.79 - Email: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET DE NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR GENERAL

I- Aux termes du Procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'actionnaire unique de la société dénommée:
«CONGOLAISE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE»,
en sigle «SCPE», SA Unipersonnelle, avec Administrateur Général, au capital de 10 000000 de Francs CFA, tenue en date à Brazzaville du 15 mars 2007, reçu en dépôt par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), Plateau Centre-ville, enregistré le 28 août 2007, à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 149/5, numéro 565, l'actionnaire unique a décidé:
- de nommer, en qualité d'Administrateur Général, par intérim, en remplacement de Monsieur Louis KANOHA ELENGA: Monsieur Louis BIBISSI.

II- Suivant Procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'actionnaire unique de la société dénommée:
«CONGOLAISE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE»,
en sigle «SCPE», SA Unipersonnelle avec Administrateur Général, au capital de 10 000 000 de Francs CFA, tenue en date à Brazzaville du 05 juillet 2007, reçu en dépôt par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), Plateau Centre-ville, enregistré le 03 septembre 2007, à la recette des Impôts de Bacongo, sous le Folio 152/4, numéro 572, l'actionnaire unique a décidé:
- de transférer, à compter de la date du 05 juillet 2007, le siège social, initialement sis à Brazzaville (Congo), 146, avenue Charles De Gaulle, dans la même ville, au 96, avenue Charles De Gaulle, Plateau Centre-ville.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/07 B 595.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Footballeurs congolais d'Europe

Une nouvelle vague dans l'anti-chambre de la gloire!

Confronté à des difficultés en tout genre, le football congolais a du mal à figurer, actuellement, dans le gotha des géants d'Afrique. Pour preuve: il sera, une fois de plus, absent de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, qui se déroulera, en 2008, au Ghana. Il n'empêche. Il accouche, toujours, des prodiges.

Certains, évoluant au pays, ont rêvé d'aventure et ils sont partis. Parce que la carrière de professionnel en Europe les envoûte, les attire. La dernière vague est celle formée au Centre national de formation de football de Brazzaville, sous la férule du Français Eddie Hudanski. Elle a rejoint Auxerre, l'équipe la plus «africaniste» de France, si l'on peut se permettre cette expres-

Chris Malonga-Nsayi (Nancy), chef de file de la nouvelle vague

Igor Nganga (Young Boys)

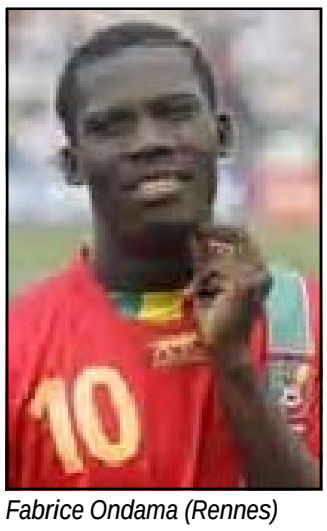

Fabrice Ondama (Rennes)

sion, et Sochaux. D'autres jeunes, nés en Europe, notamment en France, y émergent. La presse sportive européenne en rend compte. Nombreux ont choisi, certes, de jouer pour les sélections nationales de leur pays d'adoption, mais, il n'est pas exclu qu'ils se tournent, plus tard, vers les Diables-Rouges…

Il y a, aujourd'hui, plus d'une vingtaine de jeunes Congolais

Dominique Malonga (Torino)

qui prêtent leurs services dans les clubs européens. De quoi former deux équipes complètes de footballeurs, avec leurs réservistes, bien sûr! Qui sont-ils, ces nouveaux conquérants des publics européens? Qu'on en juge donc:

En France: Chris Malonga-Nsayi (Nancy/Ligue 1), Granddi Ngoyi (PSG /L.1), Larys Mabiala (PSG/L.1), Francis Nganga (Grenoble/L.2), Steven Mouyokolo (FC Gueugnon/L.2), Oxance Mbani-Madzou (Saint-Gratien/National), Lys Mouithys (Cherbourg/National), Noêl Moukila (Châtellrault/CFA), Itoua Onanga, Delvin Ndinga, Cécil Filankembo, Jules Ondjola, Olfaga Okiélé et Kester Mereck (tous à Auxerre/Centre de formation), Prince Oniangué, David Louhoungou et Fabrice Nguessi-Ondama (tous à Rennes/Centre de formation), Franchel Ibara, Plaisir Bahamboula et Chancelvy Maléba (tous à Sochaux/Centre de formation), Duddy Mpassi (Nancy/Centre de formation), Teddy Lavie Mienan-

David Louhoungou (Rennes)

di (Bordeaux/Centre de formation).
Angleterre: Juvel Hamal Fred Tsoumou (Blackburn/L.1)
Suisse: Igor Nganga (Young Boys/L.1)
Belgique: Pierrot Mbemba (FC Malines/L.1)
Italie: Dominique Malonga (AC Torino/L.1)
Allemagne : Francky Sembolo et Pitchou Mouaya (FC Oberneuland/L.3)
Pays-Bas: Yannick Salem (Agovv/L.2)
Ukraine: Brunel Okana (Stal Alchvsk/L.1)

Lys Mouithys (Cherbourg)

Ce n'est, certainement, pas une liste exhaustive ou un catalogue alphabétique. Il y a sans doute des oubliés. Pour la majorité, l'apprentissage se fait, encore, dans les cen-

Franchel Ibara (Sochaux)

tres de formation. Une façon de s'aguerrir. Avant de se voir lancer dans le grand bain.
Peu de ces jeunes, cependant, crèveront l'écran, com-

Fred Tsoumou (Blackburn)

me leur ancêtre François M'Pelé. Ce dernier passe, qu'on le veuille ou non, pour le seul footballeur congolais qui s'est fait un grand nom

Delvin Ndinga (Auxerre)

dans le football européen, notamment français. Cette nouvelle vague fera-t-elle oublier M'Pelé?
Pour beaucoup de sportifs, la grande révélation est Francis Chris Malonga-Nsayi. Ce dernier vient de connaître une promotion, cette saison, à Nancy. Il vient de signer son premier contrat professionnel. Et, il a fait de bons débuts. Titulaire à cinq reprises, il a, déjà, inscrit un but et fait marquer ses partenaires. Les éloges pleuvent sur lui, depuis le début du championnat

Christopher Samba (Blackburn)

de Ligue 1 de France que son équipe, Nancy, mène, après huit journées. Il faut lire la presse française pour le croire. Le Congo tient, sans doute, en lui le chef de file de la nouvelle génération.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Autres professionnels congolais

France

Oscar Ewolo (Lorient/L.1), Lucien Aubey (Lens/L.1), Albin Ebondo (Toulouse/L.1), Matt Moussilou (Marseille), Barel Mouko (Dijon/L.2), Denis Tsoumou (Niort/L.2), Bruce Aboulaye (Clermont-Ferrand/L.2), Christel Kimbémbé «Mamalé» (Cherbourg/National), Vivien Bantsimba (FC Pau/National), Teddy Ongoli (Angers/CFA)...

Angleterre

Christopher Samba (Blackburn/L.1)

Belgique

Wamoubi Bikinda (Beveren/L.1)...

Allemagne

Christian Bassila (FC Cottbus/L.1), Rolf Nguie-Mien (RW Essen/L.3) et Macchambé Younga-Mouhani (FC Union Berlin/L.3)...

Roumanie

Armel Mamouna (Farul/L.1) et Gervais Batota (Targoviste/L.2)

Etoile d'Or Internationale

Vous êtes: une Entreprise, une Administration, une Organisation internationale, une Profession Libérale, un Particulier...

Chaque jour qui passe vous interpelle, au regard de nombreux événements qui exigent, de votre part, une solution rapide et efficace.

Vous cherchez une entreprise fiable et compétitive pour effectuer vos expéditions (plis, documents, colis, déménagement)

*** Vous avez un pli urgent qui doit être remis dans un délai très court sur une destination au Congo ou à l'international**

*** Vous souhaitez une solution complète du type: dédouanement, stockage, conditionnement, livraison**

Vous voulez transférer une somme d'argent

GX International apporte les solutions adéquates à ces défis avec:

La Force d'un Réseau

NATIONAL: 10 agences, à travers le pays
INTERNATIONAL: Afrique, Europe, Amérique, Asie...
La Traçabilité des envois & la Rapidité des livraisons
Bordereau d'expédition remis au client/Bordereau de livraison remis au destinataire.

Contactez le Service Commercial BRAZZAVILLE: «un seul Numéro à votre écoute»:

(242)550.10.87

Un simple appel téléphonique pour organiser l'enlèvement de vos expéditions à votre bureau ou votre domicile, et suivre vos envois livrés, en mains propres, au destinataire.

Agences: Brazzaville
1, av Foch, face Mairie centrale centre ville
28, rue Ankou/croisement avenue Marien Ngouabi, Talangaï

Pointe-Noire	Rond-point Kassaï
Dolisie	Face Hôtel Bayonne
N'kayi	Route de l'aéroport
Impfondo	Vers le marché Bakanzi
Ouesso	Av. Marien Ngouabi
Oyo	Rond-point ex-O.N.P.T
Pokola	Non loin du marché
Bouansa	Arrêt gare routière

GX INTERNATIONAL «Votre 1er» Partenaire de Mone. De'ta

Eric-Pressing
Nettoyage à sec

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Moungali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC
*** E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec**
*** R = Remplissant toutes les conditions de lavage**
*** I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait**
*** C = Compétence qui fait la différence**

PRESSING
*** P = Professionnel confirmé**
*** R = Reste fidèle au bon service**
*** E = Entretien de qualité inégalable**
*** S = Service non stop**
*** S = Sollicité par les clients exigeants**
*** I = Incomparable, toute la ville en parle**
*** N = Nommé ERIC-PRESSING**

Faites confiance à notre pressing de luxe

Handball féminin

Les Diables Rouges bientôt en Europe!

Les Diables-Rouges dames séjourneront, bientôt, en Europe. Probablement, à partir du 20 octobre 2007. Pour y parfaire leur préparation, en vue de la prochaine Coupe du monde de handball féminin, qui se déroulera en France, du 2 au 16 décembre 2007. Un premier stage aura lieu en France. Puis l'équipe participera, du 22 au 25 octobre, au tournoi international des Carpates, en Roumanie, avant de rejoindre la ville de Nîmes, site du groupe E, du Mondial féminin, où le Congo aura pour adversaires: l'Espagne, la Hongrie et la Croatie.

C'est une bonne nouvelle de changer d'environnement. Cela permettra aux joueuses et aux techniciens, on l'espère, de pouvoir travailler loin des bruits quotidiens de la capitale. Cela prouve, aussi, finalement, que les appels du pied de Charles Omboumahou, président de la Fédération congolaise de handball, en direction des autorités sportives nationales, n'étaient pas tombés dans l'oreille d'un sourd. Puisque, c'est au sortir de la concertation qu'ils ont eue avec le ministre des Sports, Marcel Mbani, vendredi 31 août 2007, au Salon V.i.p du Stade Massamba-Débat, que les membres de la Fécohand ont obtenu l'assurance que l'Etat est préoccupé, aussi, par la préparation des Diables-Rouges, pour cette compétition mondiale. Et y mettra un peu du sien…